

MÉTÉOROLOGIE

Chaud, humide,
risques d'orages.
Maximum: 85

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

FÊTE DU JOUR

ASCENSION

Les librairies

F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau



La caisse de dépôt: un fonds de \$4.1 milliards

LE PONT

● La caisse aura pour fonction initiale d'administrer les fonds de la régie des rentes du Québec.
● Le conseil d'administration de la caisse sera formé de dix membres: le président et directeur général, le vice-président qui sera le président de la régie des rentes, cinq membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil et trois membres adjoints sans droit de vote, soit le sous-ministre des finances, le secrétaire aux finances de l'Hydro-Québec et un membre de la commission municipale de Québec.
● En raison des sommes importantes dont elle disposera, la caisse pourra devenir un réservoir considérable de capitaux. Ceux-ci serviront, à quelque sorte, de levier pour le développement économique des secteurs public et privé de notre milieu.
● Selon l'analyse actuarielle du régime de rentes du Québec, la caisse administrera une somme d'environ \$2.6 milliards en 1976 et de plus de \$4 milliards en 1986.
● La caisse pourra acquérir des obligations gouvernementales, municipales ou scolaires, des hypothèques sur immeubles et des biens immobiliers ainsi que des obligations d'entreprises privées. En outre, la caisse aura des pouvoirs assez étendus quant à l'achat d'actions. L'acquisition de ces valeurs sera toutefois soumise à certaines conditions.
● La caisse pourra acheter, sans limitation, des titres du gouvernement du Québec ou garantis par lui ainsi que des titres de tout autre gouvernement.
● La caisse pourra acheter des titres émis par les municipalités et les commissions scolaires du Québec. Elle ne pourra cependant acquérir plus de 20 pour cent d'une même émission, ni détenir plus de 10 pour cent de la dette totale en cours d'une même municipalité ou commission scolaire.
● La caisse ne pourra placer plus de 30 pour cent de son actif dans les actions ordinaires y compris celles des banques. Elle ne pourra non plus acquérir plus de 30 pour cent des actions ordinaires en cours d'une même entreprise. Ces achats seront, par ailleurs, soumis à certaines restrictions qui ont trait au rendement de l'entreprise.
● La caisse pourra acquérir, sans limitation, des obligations d'entreprises pleinement garanties par hypothèques. Si une telle garantie n'existe pas, des conditions spéciales relatives à la situation financière de l'entreprise concernée devront être observées.
● La caisse pourra acheter, sans restriction, des hypothèques sur immeubles situés dans le Québec à condition que ces hypothèques soient assurées par le gouvernement du Canada ou, éventuellement, celui du Québec. Dans les autres cas, les hypothèques acquises devront s'appliquer à des immeubles dont la dette hypothécaire totale ne dépasse pas 75 pour cent de leur valeur. La caisse ne pourra alors placer plus de 1/2 de 1 pour cent de son actif sur un même immeuble.

Ses administrateurs: indépendance totale Son usage: secteurs privé, mixte, public

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — La caisse de dépôt et de placement, qui administrera un fonds de plus d'un milliard de dollars en 1970, de \$2.6 milliards en 1976 et de \$4.1 milliards en 1986, servira de puissant levier économique dans le Québec.
C'est surtout sur ce point qu'a insisté le premier ministre, au cours d'une conférence d'information qui a suivi le dépôt à l'Assemblée législative du projet de loi créant la caisse de dépôt et de placement.
M. Jean Lesage a affirmé que quatre principes avaient présidé à l'élaboration du projet de loi:
1—L'indépendance totale des administrateurs de la caisse. «Aucune politique partisane ne pourra jouer», a dit le premier ministre.
2—La sécurité des fonds afin d'obtenir un rendement croissant, mais sûr;
3—La protection contre l'inflation. Pour atteindre ce but, la caisse pourra investir jusqu'à 30 p.c. de ses fonds dans des actions ordinaires. Ces dernières assurant une augmentation de capital annulant les effets nocifs que pourrait avoir l'inflation sur les fonds de la caisse;
4—La caisse doit servir de levier économique dans le Québec.
M. Lesage a expliqué que la caisse pourra jouer ce rôle:
1—Par l'achat d'obligations de la province, de l'Hydro-Québec, d'autres organismes gouvernementaux et mixtes «existants et à venir», a souligné le premier ministre;
2—Par l'encouragement à l'entreprise privée, plus particulièrement celle de la construction, en faisant des prêts sur hypothèque garantis par le fédéral ou la province. M. Lesage a révélé que le projet de loi sur l'habitation, qui sera étudié au cours de la présente session, permettra au Québec de garantir les prêts sur hypothèque au même titre que la Société centrale d'hypothèques et de logement;
3—Par l'achat d'actions ordinaires dans les entreprises québécoises. Il a souligné que la caisse pourra investir 7 p.c. de ses fonds pour encourager, par exemple, des entreprises débutantes.
Le premier ministre a expliqué que les actions ordinaires que pourra acheter la caisse comprennent évidemment celles des banques.
Nous désirons investir dans des banques, a dit M. Lesage, parce qu'il s'agit de placements sûrs et qu'un bon portefeuille diversifié doit comprendre des actions de banque. C'est la seule raison. Je n'ai aucunement l'intention de contrôler les banques.
En prononçant cette dernière phrase il a fait un geste qui pouvait signifier: «J'ai assez de mes problèmes à régler».
M. Lesage a précisé que la caisse pouvait également acquérir des obligations du fédéral, d'autres provinces et même d'autres pays.

Le projet de loi n'impose aucune limitation dans l'achat des titres du gouvernement du Québec ou garantis par lui — Hydro-Québec, Office des autoroutes, etc. —, de même que des titres de tout autre gouvernement.
Quant aux titres émis par des municipalités ou des commissions scolaires du Québec, la caisse pourra en acquérir à condition que ce ne soit pas plus de 20 p.c. d'une même émission et qu'elle ne détienne pas plus de 10 p.c. de la dette totale en cours d'une même municipalité ou commission scolaire.
LES TITRES D'ENTREPRISES...
Les dispositions du projet de loi sont différentes selon qu'il s'agit d'obligations ou d'actions.
Dans le cas des obligations, la caisse pourra acquérir sans limitation celles qui sont pleinement garanties par hypothèque. Les obligations ou autres créances qui ne sont pas ainsi garanties ne pourront être acquises que si la compagnie qui les émet a acquitté les intérêts sur ses autres dettes depuis au moins dix ans, ou bien encore a versé, depuis cinq ans, un dividende au moins égal au taux qu'elle doit payer sur ses actions privilégiées. On prévoit enfin le cas de l'acquisition d'obligations ou de titres de créance émis par une compagnie qui aurait obtenu au cours des cinq années précédentes un revenu net d'au moins 4 p.c. sur la valeur comptable de ses actions mais à condition que pas plus de 1/2 de 1 p.c. de l'actif de la caisse ne soit ainsi investi dans de tels titres d'une même compagnie.
Dans le cas des actions, les conditions suivantes s'appliqueront:
A) La caisse ne pourra investir plus de 30 pour cent de son actif dans des actions ordinaires.
B) Elle ne pourra acquérir plus de 30 pour cent des actions ordinaires en cours d'une même compagnie.
C) Exception faite des dispositions de la clause omnibus, les actions achetées par la caisse devront être émises par une compagnie qui a obtenu pendant au moins cinq ans un rendement net de 4 pour cent de la valeur comptable de ses actions.
D'autres dispositions s'appliqueront aux achats d'actions privilégiées et à certaines catégories spéciales d'obligations.
Finalement, des limites seront établies quant à la fraction de son actif que la caisse pourra investir dans la même entreprise. Ainsi pendant les cinq premières années de son existence, la caisse ne pourra investir plus de 5 pour cent de son actif dans les actions d'une même compagnie, et la totalité des titres (obligations, autres créances ou actions) qu'elle en détiendra ne doit pas être supérieure à 10 pour cent. Pour les cinq années suivantes, les pourcentages seront de 4 et de 7 1/2 pour cent respectivement, et ultérieurement de 3 et 5 pour cent.
BIEN IMMOBILIERS
La caisse pourra acheter, sans restriction, des hypothèques sur immeubles situés dans le Québec à condition qu'elles soient
Voir page 2: La caisse de dépôt

Rupture à l'Hydro

Le bureau de direction du syndicat des ingénieurs a décidé hier soir de rompre les négociations en cours avec l'Hydro-Québec. (Nos informations à la page 8).



La Caisse pourrait avoir \$4.1 milliards en 86; \$2.5 en 96

QUEBEC, (DNC) — Le premier ministre a expliqué hier, qu'il suffirait, à compter de 1986, de hausser les cotisations de 1.5 p.c. pour stabiliser le fonds de la caisse de dépôt au sommet de \$4.1 milliards qu'elle atteindra dans vingt ans.
Actuellement celui des Etats-Unis ou, après trente ans d'existence, les cotisations atteignent 9 p.c.
Le premier ministre a dit qu'il était faux de soutenir que les modifications apportées au projet de comité d'étude auront coûté \$6 milliards en 1996, et ceci uniquement dans le but de permettre la pleine transférabilité avec le régime de pension du Canada.
«J'aurai l'occasion, a ajouté M. Lesage, de revenir, lors de la deuxième lecture du projet de régime de rentes, sur la question des modifications apportées au projet de comité d'étude. Je désire cependant souligner que par suite de ces modifications, nous avons triplé les montants de prestation qui seront versés afin de donner plus d'importance aux impératifs sociaux du régime et réduire celle accordée aux impératifs actuels. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit là de prestations qui seront versées aux bénéficiaires de notre régime et, par conséquent, la réduction correspondante dans la caisse ne peut être considérée comme le coût de l'entente avec le gouvernement fédéral».
M. Lesage a rappelé que l'accumulation de la caisse au cours des dix premières années du régime sera plus élevée qu'elle ne l'aurait été selon le projet du comité d'étude.
«En effet, a-t-il dit, elle sera de \$2.6 milliards en 1976, comparativement à \$2.2 milliards. Donc au point de vue économique, les objectifs du gouvernement n'ont nullement été faussés en ce qui a trait à cette période».
«Nous n'avons point cru opportun, a dit le premier ministre, par suite de la faible augmentation qui serait requise dans le futur, d'augmenter le taux de contribution dès le début du régime. D'ailleurs, au point de vue de l'influence de la caisse de dépôt et placement, il est évidemment impossible de déterminer 30 ans à l'avance exactement à quel niveau elle devrait se situer. En outre, il est important de souligner que par suite de sommes énormes qui seront alors accumulées dans la caisse, une réduction de ces sommes ne signifie pas une réduction proportionnelle de la puissance de la caisse».

M. Lesage dévoile comment la Fédération libérale du Québec recueille des fonds et les administre

QUEBEC, (DNC) — Le premier ministre ne rejette pas la suggestion de faire rembourser par l'Etat aux partis et aux candidats toutes les dépenses d'élection permises légalement; mais soutient qu'il s'agit là d'un problème hérissé de difficultés et n'est pas entièrement convaincu qu'une telle mesure fasse disparaître automatiquement les caisses électorales cachées.
M. Lesage parlait, hier soir, devant quelque 1,000 partisans libéraux réunis au Château Frontenac lors d'un dîner-bénéfice à \$50 le couvert, organisé par la Fédération libérale du Québec.
Le premier ministre avait intitulé sa causerie «Cartes sur table», titre d'une émission de télévision au cours de laquelle M. Gérard Pelletier avait, récemment, soumis M. Réal Therrien, directeur de la FLQ à un interrogatoire serré au sujet de la caisse électorale des libéraux provinciaux.
M. Lesage, jouant cartes sur table, a révélé pour la première fois les règles régissant la caisse électorale du parti.
Il a d'abord rappelé que, depuis 1960, les libéraux avaient contribué à la démocratisation des caisses électorales en présentant la loi limitant les dépenses des partis et des candidats et remboursant, à même les fonds de l'Etat, une partie des dépenses des candidats, soit 15 cents par électeur.
M. Lesage a répété qu'il avait l'intention de proposer un amendement à la loi afin de porter la part remboursable par le gouvernement aux candidats à 30 cents par électeur, de sorte qu'il ne leur resterait plus, dans les limites des dépenses permises, qu'à payer 20 cents par électeur.

LA CAISSE LIBERALE
Le premier ministre a ainsi résumé les règles régissant la caisse de son parti:
Premièrement: — Le trésorier du parti libéral du Québec est désigné sous le nom de secrétaire aux finances du parti.
Deuxièmement: — Les seules personnes autorisées à recevoir les contributions entre les périodes électorales sont le secrétaire aux finances, le bâtonnier Roger Létourneau, de Québec, et ses adjoints, MM. René Hébert et Peter Thomson, de Montréal.
Troisièmement: — En période électorale, des solliciteurs pourront être désignés par le secrétaire aux finances qui leur remettra une pièce d'identité à cet effet, valable seulement pour la période concernée.
Quatrièmement: — Il est interdit aux personnes qui sont autorisées à recevoir ou à solliciter des contributions:
a) d'accepter des contributions conditionnelles ou des contributions faites en vue de transiger avec le gouvernement ou l'un de ses organismes ou une société de la couronne ou une institution subventionnée;
b) de dévoiler à aucun membre de la législature ou à aucun fonctionnaire ou employé d'une société de la couronne ou d'une institution subventionnée, le fait qu'une contribution quelconque a été recueillie, de même que le refus ou l'omission de souscrire;
c) de faire quelque démarche en vue de faciliter ou assurer à un souscripteur, en tant que tel, une transaction quelconque avec le gouvernement ou l'un de ses organismes ou une société de la couronne, ou une institution subventionnée.

Cinquièmement: — Les contributions en espèces sont interdites.
Sixièmement: — Toutes les contributions doivent être faites par des chèques payables à l'ordre de «Le Trust Royal» ou «Le Trust de Montréal», exception faite pour les sollicitations publiques et ouvertes: cotisations des membres des associations libérales de comités, cotisations des associations de comités à la fédération libérale du Québec, billets pour dîners-bénéfices des associations de comités, des groupements régionaux et de la fédération libérale du Québec, appels spéciaux pour publicité entre les élections générales ou partielles, exemple «Le Québec en marche», et autres activités du genre.
Septièmement: — Les compagnies de fiduciaire soumettent des rapports au secrétaire aux finances qui, à son tour, les soumet semestriellement au chef du parti, et seulement au chef du parti. Ces rapports indiquent les retrais et autres renseignements pertinents, ainsi que l'ensemble des contributions perçues au cours de la période en question, sans préciser la provenance des fonds.
«Tout ce que je viens de dire est conforme à la pratique suivie chez nous depuis quelques années et à des instructions écrites que j'ai données il y a quelques mois à MM. Létourneau, Hébert et Thomson.

Paris condamne l'action des EU et de l'OEA à St-Domingue

PARIS. — Le gouvernement français a condamné hier avec force les interventions tant des Etats-Unis que de l'Organisation des Etats américains (OEA) dans la situation dominicaine, mais a apporté son plein appui à l'action entreprise par les Nations Unies et par leur représentant à Saint-Domingue, M. Jose Antonio Mayobre.
Tel est, selon des indications de source autorisée, le sens de la déclaration qui a été lue hier à la presse par M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Information, à l'issue du conseil des ministres. Le gouvernement français avait dès le début condamné l'intervention armée des Etats-Unis à Saint-Domingue mais la déclaration d'hier va bien au-delà des déclarations antérieures car elle condamne aussi les tentatives faites pour imposer de l'extérieur une solution politique en république Dominicaine, aussi bien que l'intervention militaire et, pour la première fois, elle vise tant l'action de l'OEA que celle des Etats-Unis.
L'ONU d'abord
En effet, tirant la conclusion politique de la résolution adoptée le 22 mai par le Conseil de sécurité sur l'initiative de la France pour transformer la trêve provisoire en cessez-le-feu définitif, M. Alain Peyrefitte a déclaré: «Par cette

Vers la restriction des pouvoirs du Conseil législatif L'adresse à la reine est adoptée

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre Lester Pearson a nié hier qu'il ait donné à M. Jean Lesage l'assurance que l'adresse que le gouvernement de la province de Québec se propose d'envoyer à Sa Majesté sera agréée automatiquement par le parlement fédéral.
«Je n'ai jamais donné telle assurance et il ne me serait pas possible de le faire avant que mon gouvernement ait reçu le texte de l'adresse, a-t-il dit en réponse à une question du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker.
«Quand nous recevrons le texte, a-t-il ajouté, nous l'examinerons suivant la procédure d'usage».
M. Diefenbaker a posé la même question trois fois et le premier ministre a, chaque fois, répété la même réponse.
Voir page 2: Pearson

La coalition semble difficile à réaliser

WASHINGTON — Les efforts en vue de la constitution d'un gouvernement provisoire en république Dominicaine établi sur une large base politique n'ont pas encore été couronnés de succès, mais le gouvernement des Etats-Unis est encouragé par les progrès réalisés et particulièrement par le fait que la plupart des éléments responsables du pays estiment que la solution de leurs problèmes réside essentiellement dans la discussion plutôt que dans la violence, a déclaré le secrétaire d'Etat Dean Rusk au cours de sa conférence de presse de mercredi.
Le chef de la diplomatie des Etats-Unis, qui a fait un bilan rapide de la situation en république Dominicaine, a indiqué que plusieurs ministres des affaires étrangères de l'hémisphère arriveront à Washington jeudi pour participer eux-mêmes à la réunion consultative de l'Organisation des Etats américains, pour évaluer ce qui a été réalisé et pour décider ce qui reste à faire. Parmi ces problèmes d'avenir se trouve la création d'une force interaméricaine permanente pour résoudre la situation déplorabile où se trouve la république Dominicaine».

Pearson n'a rien promis à Jean Lesage

QUEBEC, (DNC) — L'Assemblée législative a adopté, hier soir, par un vote de 44 à 15 le texte de l'adresse à la reine lui demandant de faire approuver par le parlement du Royaume-Uni un amendement à la constitution du Québec restreignant les pouvoirs du Conseil législatif.
Le vote a mis fin à un débat de deux jours au cours duquel l'opposition a accusé le gouvernement de retourner à l'ère du colonialisme.
Les ministériels ont répliqué qu'il s'agissait tout simplement d'une procédure constitutionnelle et du dernier et seul recours qu'avait le gouvernement à la suite du refus par le Conseil législatif de la version originale du bill 3.
Par le même vote, la Chambre a approuvé une adresse au gouverneur général lui demandant de transmettre à la reine la requête de l'Assemblée législative du Québec.
C'est le lieutenant-gouverneur qui devra transmettre, à la demande du cabinet, le texte de deux adresses à Ottawa.
Le gouvernement provincial demandera également au cabinet fédéral d'approuver la teneur de l'adresse à la reine.
Voir page 2: L'adresse

La dualité politique va de pair avec la dualité culturelle dit Johnson

"Il ne peut y avoir au Canada de véritable dualité culturelle s'il n'y a pas aussi une véritable dualité politique. Cela n'exclut aucunement la mise en place d'organes communs pour la gestion d'intérêts communs; mais il faut que chaque communauté nationale puisse donner elle-même, par le truchement d'un Etat qui soit à son service, les institutions économiques et sociales qui sont nécessaires au soutien de sa culture propre."

Pearson (Suite de la première page) Le chef de l'opposition a attiré l'attention du premier ministre sur une déclaration faite à l'Assemblée législative la

veille par M. Jean Lesage. Le premier ministre du Québec avait dit qu'il avait déjà obtenu l'assurance de M. Pearson que le parlement fédéral acquiescerait à l'adresse de l'Assemblée législative. "Je l'ai dit deux fois déjà,

je le répète une troisième fois: j'ai informé le premier ministre du Québec que toute adresse adoptée par son gouvernement serait considérée de la manière habituelle par le gouvernement fédéral", a dit M. Pearson.

L'adresse (Suite de la première page) Il a soutenu qu'il ne s'agissait pas, comme le prétendait l'opposition, d'un geste de colonialisme. "Ces arguments, a-

til dit, sont peut-être rentables en politique, mais ils sont contraires aux faits, puisque ce n'est pas Londres qui veut modifier la constitution du Québec, mais l'Assemblée législative qui demande au parlement du Royaume-Uni d'intervenir en ce sens."

Les ministres de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, a invoqué à peu près les mêmes arguments que le ministre des affaires municipales. Quant à M. Jean-Jacques Bertrand, député U.N. de Missisquoi, il a soutenu que le geste du gouvernement constituait un retour en arrière.

"Le jour, dit-il, où l'on fera approuver par le parlement de Londres une décision qui ne regarde que le peuple du Québec, ce jour-là sera un jour de deuil pour les Québécois."

2) la mission confiée par l'Organisation des Etats américains aux forces américaines pour l'établissement d'une zone de sécurité internationale et d'un corridor de communications a été accomplie; 2) malgré le chaos et le désordre qui régnaient en Dominique, de très grandes quantités de produits alimentaires et pharmaceutiques ont été distribuées équitablement à deux factions dominicaines; 4) la menace que dès le début de l'insurrection des extrémistes faisaient peser sur la Dominique a été atténuée;

5) les forces américaines ont dans une très large mesure assuré le maintien du cessez-le-feu; 6) la principale tâche encore à terminer est celle de la constitution par les Dominicains eux-mêmes, sur une large base politique, d'un gouvernement provisoire qui dirigera le pays jusqu'aux élections;

7) l'O.E.A. peut être satisfait d'avoir pu constituer une force interaméricaine au sein de laquelle coopèrent des contingents de cinq nations. Il est encore impossible de prédire combien de temps les forces américaines devront rester à Saint-Domingue, a encore dit M. Rusk.

Coalition (Suite de la première page) création de cette force permanente et notamment sur le mécanisme politique qui devrait être envisagé à sa base, mais que la décision soit ajournée à la conférence extraordinaire de Rio de Janeiro qui se réunira dans quelques semaines.

Dans son bilan de la situation en République Dominicaine, M. Rusk a souligné les points suivants: 1. La principale préoccupation des Etats-Unis au début de l'insurrection était la sécurité des ressortissants américains et étrangers à Saint-Domingue. Plus de 4,000 person-

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette rubrique coûtent 25 la ligne agate (14 lignes au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de 0.25. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphone: 844-3361 ou écrivez à: Poste 34

LE DEVOIR, 434 est, Notre-Dame, Montréal

La Commission scolaire régionale Papineau demande

des professeurs "Hommes" pour septembre 1965

- 1 professeur pour l'enseignement de l'anglais pour 10e et 11e années
4 professeurs pour l'enseignement de l'anglais pour 8e et 9e années
2 professeurs suppléants à plein temps pour 8e et 9e années
2 titulaires pour 8e à 11e.

Antoine Morin, D.G.E., C.P. 337 Masson, Qué. Tél.: 986-5569

COURTIER EN VALEURS

Maison canadienne-française recherche les services de représentants sérieux dans différentes régions de la province pour desservir clientèle établie. Expérience dans la finance serait un atout.

Rémunération intéressante et excellentes conditions de travail.

Case 807, Le Devoir

EXPERT - NOURRITURES POUR ANIMAUX

Dirigera recherches et formulation de nourritures pour bestiaux. De préférence avoir fait études avancées en élevage ou en aviculture et posséder expérience dans l'industrie des nourritures pour bestiaux. Demeurera à Montréal et dépendra du gérant général de la division Nourritures pour les bestiaux. C'est un poste important où un homme compétent peut donner sa pleine mesure. Donner tous renseignements touchant réputation, éducation et expérience dans lettre adressée au

The Ogilvie Flour Mills Company, Limited Directeur du personnel Boite postale 6089 Montréal, Qué.

DESJARDINS & SAURIOL

(Ingénieurs-Conseils)

cherche une secrétaire compétente ayant un minimum de 5 ans d'expérience.

La personne qualifiée doit avoir beaucoup d'initiative, être rapide dactylographe et posséder un bon français.

Conditions de travail excellentes, bon salaire au début et possibilités d'avancement rapide.

Pour demande d'emploi et entrevue, appeler:

Mlle D. BELANGER, 681-9221

IMPORTANTE MAISON D'ÉVALUATIONS

demande

DES ÉVALUATEURS EN BATIMENTS:

Connaissance de l'inspection et du calcul des bâtiments. Expérience requise. Véhicule nécessaire.

DES ÉVALUATEURS EN TERRAINS:

Connaissance du bureau d'enregistrement, de l'étude du marché. Expérience requise dans les rôles d'évaluations municipales.

Excellentes conditions de travail, salaire selon compétence.

Ecrire à: CASE 1283, LE DEVOIR en donnant références et expérience.

PROFESSEURS DEMANDES

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE MISSISQUOI

a besoin de professeurs masculins détenteurs du Brevet A ou du Baccalauréat ès arts, pour enseigner au secondaire dans les villes de Sutton, Cowansville, Farnham et Bedford.

Le Directeur des Etudes, C.P. 1580, 123, Principale, Cowansville Tél.: 263-2322

REPRESENTANTS TECHNIQUES

(à l'intérieur et à l'extérieur)

Plusieurs emplois sont disponibles, offrant une combinaison intéressante et variée dans le développement des produits, du marketing et dans le domaine de l'application technologique spécialisée de l'industrie chimique. Voici quelques sphères où nous sommes experts:

- TRAITEMENT DE L'EAU - Pour chaudières cylindriques, système de refroidissement à l'eau, purification, disposition.
RAFFINAGE ET PRODUCTION PETROLIERE - Décomposition d'émulsion, inhibition de l'encrassement et de la corrosion.
PULPE ET PAPIER - Amélioration du procédé de conservation, drainage, formation et contrôle du bitume, du minéral, de la corrosion et de la mousse.
MINES - Clarification de la boue, assèchement.
FER ET ACIER - Boulottage et concrétion, réfraction.
PROCESSUS INDUSTRIELS - Silice colloïdale, corps organiques intermédiaires.

La compagnie progresse rapidement et par le fait même assure au candidat sérieux une carrière des plus intéressantes. Les rémunérations sont fixées d'après l'échelon des salaires professionnels en plus de bénéfices de compensation. Un diplôme en Génie ou en Sciences est idéal, par contre une formation technique ou dans un domaine connexe en plus d'un diplôme d'immatriculation senior sera prise en considération.

Pour une interview, téléphonez: Montréal: 695-4342 Québec: 653-8000 ou écrivez à:

ALCHEM LIMITED, Burlington, Ontario

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

CONCOURS

En vue de la sélection de professeurs pour les instituts et écoles de l'enseignement spécialisé (année scolaire 1965-66)

TRAITEMENT SELON LA SCOLARITÉ ET L'EXPÉRIENCE

Table with 5 columns: Minimum (sans expérience industrielle), 13 ans de scolarité, 14 ans de scolarité, 15 ans de scolarité, 16 ans de scolarité, 17 ans de scolarité, 18 ans de scolarité et plus de 18 ans de scolarité. Rows for \$4600, \$5000, \$5400, \$5800, \$6200, \$6600.

ENSEIGNEMENT À DISPENSER

- Education physique
Anglais
Français
Dessin industriel
Mathématiques
Sciences
Aérotechnique
Arts appliqués
Arts graphiques
Mécanique de marine
Navigation
Papeterie
Mines
Textiles
Chimie-biologie
Chimie industrielle
Appareils électriques
Appareils domestiques
Construction générale
Débosselage et peinture
Ebénisterie
Electricité
Électronique
Parblancherie-tôlerie
Fonderie
Instruments et appareils de contrôle
Machines hydrauliques
Machinerie lourde
Mécanique d'entretien
Mécanique d'automobile
Mécanique diesel
Moteurs
Métallurgie
Modèles
Outils
Ponts et chaussées
Production industrielle
Plomberie-chauffage
Radio et télécommunications
Réfrigération et climatisation
Soudure
Télégraphie
Traitement des eaux
Cuisine professionnelle
Couture
Couture et confection
Maîtrise couture
Horlogerie

INSCRIPTION AU CONCOURS

Tout candidat doit s'inscrire, avant le 12 juin 1965, au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil, qu'il adressera comme suit:

Commission du service civil, Concours 65-996, 50, rue Saint-Joseph est, Québec, Qué.

On peut se procurer la formule requise au 50, rue Saint-Joseph est, à Québec ou au 1454, rue de la Montagne, à Montréal.

Un comité examinera les offres de services reçues et convoquera à une entrevue les candidats dont la préparation aura été jugée satisfaisante et dont les services seront requis.

Les candidats qui ont déjà un dossier d'aspirant-professeur au Service de l'enseignement spécialisé sont priés de l'indiquer sur leur formule de demande d'emploi.

La caisse de dépôt

(Suite de la première page)

assurées soit par le gouvernement du Canada, soit, éventuellement, par celui du Québec. Pour toutes les autres hypothèques, elles ne pourront être acquises que si elles s'appliquent à des immeubles dont la dette hypothécaire totale ne dépasse pas 75 pour cent de leur valeur, et à condition que la caisse n'engage pas plus de 1/2 de 1 pour cent de son actif sur un même immeuble.

La caisse pourra aussi acquérir directement des immeubles pourvu que la valeur de chacun d'eux ne dépasse pas 1/2 de 1 pour cent de son actif.

De toute façon, immeubles et hypothèques sur immeubles ne devront pas représenter plus de 10 pour cent de l'actif total de la caisse.

CLAUDE OMNIBUS

On permettra à la caisse de placer un maximum de 7 pour cent de son actif dans des titres qui ne seraient pas admis en vertu des dispositions générales résumées dans les paragraphes précédents, par exemple dans des actions de nouvelles compagnies. Néanmoins, pas plus de 1/2 de 1 pour cent de l'actif de la caisse ne pourra être ainsi investi dans une même entreprise.

Enfin, les achats de titres qui relèvent de la clause omnibus, ne viennent pas augmenter certains des pouvoirs généraux de la caisse: ainsi, par exemple, les actions ordinaires ne pourront constituer, au total, plus de 30 pour cent de l'actif de la caisse, qui, par ailleurs, ne pourra contrôler plus de 30 pour cent des actions en cours d'une même compagnie.

CONFLITS D'INTÉRÊT

Pour éviter les conflits d'intérêt, le projet de loi prévoit une série de dispositions en vertu desquelles la caisse: a) ne pourra pas faire de prêt aux membres de son conseil ou de son personnel pas plus qu'aux membres de leur famille; b) ne pourra pas acheter des titres d'une compagnie dont un membre du parlement du Québec serait membre du conseil, à moins qu'il s'agisse d'une entreprise dont les actions sont inscrites en bourse;

c) ne pourra faire aucune transaction financière avec une entreprise dans laquelle des membres du conseil de la caisse, de son personnel ou des membres du parlement du Québec ou leur famille ont un intérêt majoritaire.

Enfin, il est interdit, sous peine sévère au personnel de la caisse ou à son conseil d'utiliser, pour transiger des titres à son propre compte, des renseignements obtenus sur les opérations de la caisse. Le conseil est autorisé à établir des règlements de contrôle à cette fin.

ADMINISTRATION

La caisse sera dirigée par un conseil d'administration formé de son directeur général qui en sera aussi le président, du président de la région des rentes qui sera vice-président, de cinq membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil et de trois membres adjoints sans droit de vote, soit le sous-ministre des finances, le secrétaire aux finances d'Hydro-Québec et un membre de la commission municipale de Québec.

De façon à assurer l'indépendance du directeur général, le projet de loi prévoit qu'il sera nommé pour dix ans et ne pourra être destitué qu'à la suite d'un vote des deux Chambres du parlement de Québec.

La caisse aura son siège social dans la cité de Québec ou dans le voisinage immédiat.

Centre de Vacances mixte pour enfants de 7 à 14 ans à Ste-Marguerite-du-lac-Masson (Cité Terrehonne) au cœur des Laurentides. Air pur - Excellente nourriture - Confort. Direction par personnel enseignant. Cours de rattrapage scolaire sur demande. 2 périodes: du 25 juin au 25 juillet et du 1er août au 30 août. Pour inscriptions et renseignements: VOUS POUVEZ APPELER TOUS LES JOURS AU 256-0926. Hâtez-vous - Places limitées.

PORTEURS DEMANDÉS pour la livraison à domicile du journal LE DEVOIR dans les districts suivants: Outremont, Côte-des-Neiges, Ville St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoyne, Ville St-Laurent, Cartierville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tebrautville, Charlemagne. Appeler à: 844-3364 SERVICE DU TIRAGE

le CARTIER Un intérieur créé par LE CARTIER / APPARTEMENTS DE LUXE COIN DES RUES SHERBROOKE ET PEEL. Vous pouvez maintenant visiter les appartements modèles Bureau de location sur les lieux. Pour renseignements, appelez Montreal Trust 845-0422.



Verdun: 530 professeurs ont débrayé hier

par Jules LeBLANC

Les quelque 530 professeurs laïcs à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Verdun, en banlieue de Montréal, ont débrayé hier après-midi en guise de protestation contre le refus des commissaires de signer la convention collective qu'ils ont pourtant déjà officiellement adoptée à l'unanimité au début du mois de mai.

Le président du syndicat des enseignants, M. Paul Bournival, a affirmé aux journalistes que les cours reprendront comme d'habitude lundi matin, après le long week-end de l'Ascension qui débutait entre 3h et 3h.45 hier après-midi (selon les écoles) pour les quelque 12.000 écoliers de Verdun. Ceux-ci ont été placés sous les soins des directeurs d'écoles pendant l'arrêt de travail.

Les professeurs n'ont pas déclenché ni une grève ni une "journée pédagogique". Ils ont eu recours à un moyen pour le moins inusité tant chez les enseignants québécois que pour les journalistes: ils ont manifesté leur solidarité en assistant en très grand nombre à la conférence de presse à laquelle leurs dirigeants avaient convoqué la presse écrite et parlée de la métropole.

La réunion était convoquée pour 2h.30 et elle a pris fin à 3h.45: un chaleur suffocante régnait dans la salle qui était remplie à pleine capacité, le tiers des 500 professeurs étant obligés de rester debout tout au long de la rencontre.

M. Bournival a expliqué que les négociations ont débuté le 19 mars 1965, il y a plus de 13 mois, en vue du renouvellement de la convention collective pour les années 1964-65 et 1965-66. Finalement, le 5 mai dernier, un projet définitif était accepté par les deux parties: les commissaires, pour leur part, l'ont accepté à l'unanimité.

Depuis ce jour, trois commissaires ont décidé de revenir sur leur décision et, le 20 mai, la commission scolaire en avait écrit le syndicat. Elle n'a toutefois fourni aucune raison ni aucune excuse pour justifier ce changement d'attitude, a souligné M. Bournival.

M. Bournival a affirmé que cette volte-face ne concerne pas les clauses monétaires — les dernières qui ont été réglées — ni d'autres dispositions de la convention collective négociée. Elle est attribuable à "d'autres considérations et à des pressions extérieures". Il a refusé de préciser davantage.

D'après les renseignements que Le Devoir a obtenus de certains dirigeants du syndicat des instituteurs de Verdun, le revirement aurait débuté par les hésitations d'un commissaire. Celui-ci a demandé de consulter des fonctionnaires du ministère de l'Éducation avant de signer l'entente définitive. Le ministre aurait déclaré que les dispositions de l'accord sont conformes aux

normes qui ont été établies pour l'approbation des budgets 1964-65 des commissions scolaires et qu'en conséquence, la taxe scolaire n'aura pas à être haussée. Le budget de Verdun pour l'année en cours a d'ailleurs déjà été approuvé par Québec.

Au cours d'une réunion subséquente, ce commissaire se serait opposé à la signature du contrat collectif et aurait reçu l'appui du président de la commission scolaire de Verdun, M. Maurice Frenette. Deux des trois autres commissaires ont maintenu leur décision d'accepter l'entente. Quant au cinquième commissaire, celui qui aurait fait pencher la balance en faveur d'un revirement, il n'aurait assisté qu'à une ou une autre séance de négociations alors que les quatre autres auraient négocié régulièrement; de plus, il est le seul commissaire de Verdun à n'être pas élu au suffrage universel: représentant les anglo-catholiques, il est nommé par l'archevêché de Montréal.

Pour ce qui est des "pressions extérieures", il s'agirait de personnes en vue de Verdun. On signale, à cet égard, que l'ancien président de la commission scolaire de Verdun, M. Laurent Gendron, ne serait pas étranger à ce défilé. M. Gendron (candidat U.N. défait aux élections provinciales générales de novembre 1962) a dû démissionner en mars 1963, quelques jours avant que les professeurs de Verdun ne déclenchent un arrêt de travail d'une journée.

Quant à l'arrêt de travail d'hier, il visait à soulever le problème devant l'opinion publique et à montrer clairement aux commissaires que, lorsque le bill 15 sera sanctionné, — projet de loi qui accorde le droit de grève aux enseignants québécois, — les professeurs de Verdun n'hésiteront pas à recourir à la grève. Un tel geste ne serait toutefois pas réalisable avant la mi-octobre.

D'un côté, les professeurs ne veulent pas déclencher un arrêt de travail quelques semaines avant la fin des classes et le début de la période de révision en vue des examens de fin d'année. Par contre, ils tiennent à ce que la convention collective négociée et déjà acceptée par les deux parties soit signée dans les plus brefs délais. Le climat d'incertitude qui règne présentement à Verdun est néfaste: plusieurs professeurs se sont déjà engagés dans d'autres commissions scolaires, tandis que d'autres ont avancé le moment de prendre leur retraite; en même temps, le recrutement est difficile dans des circonstances semblables.

Au chapitre des salaires, les professeurs laïques obtiennent une hausse globale de 8 p.c. (\$223.000), soit le maximum accepté par Québec en 1964-65. Le salaire minimal de base (après deux années de scolarité) est de \$3.900 pour les femmes et \$4.200 pour les hommes. Le plus haut salaire (\$9.500) va à un détenteur d'une licence qui a 14 ans d'expérience dans l'enseignement; avec le supplément de \$500 accordé aux professeurs qui sont mariés, cela fait un maximum de \$10.000.

L'examen des modifications à la Charte de Montréal commence aujourd'hui au Parlement

C'est ce matin que débute au comité des bills privés de l'Assemblée législative l'étude des amendements à la charte de la ville de Montréal, communément appelé bill de Montréal.

Le président du comité exécutif a confirmé que les autorités de la ville ont entrepris des pourparlers avec celles de Québec dans le but de hausser les traitements de tous les membres du conseil. M. Lucien Saulnier a précisé: "Nous avons fait des suggestions précises au gouvernement, et celui-ci les a prises en considération."

Actuellement, le maire reçoit \$19.500 par année, le président de l'exécutif, \$17.000, les membres de l'exécutif, \$13.500, et les autres membres du conseil, \$3.000.

A l'hôtel de ville, personne n'a révélé quelles seraient les augmentations souhaitées. Si un projet précis est soumis, il viendra selon toute apparence d'un membre du comité des bills privés de l'Assemblée législative, la Ligue des propriétaires de taxi de Montréal vient de demander au gouvernement d'accorder à la ville de Montréal des pouvoirs similaires à ceux que détient la Régie des transports en ce qui touche à l'industrie du taxi, afin que la ville puisse continuer à "libérer les petits du joug qui pèse sur eux".

Dans une lettre au premier ministre, l'adjoint au président de la Ligue déclare qu'il faut remettre aux propriétaires de taxis la "souveraineté" dans leur commerce et limiter les pouvoirs dictatoriaux des associations qui sont devenues

parfois de véritables dictatures.

D'autre part, la Ligue des propriétaires de taxi de Montréal recommande à la ville, en vue de freiner les activités des "maraudeurs" (taxis sans permis municipal de Montréal), que les pénalités prévues par le règlement 2745 soient beaucoup plus sévères qu'elles ne le sont actuellement.

Dans une lettre à M. Saulnier, président de l'exécutif montréalais, M. Henri Paquette, adjoint au président et directeur des relations extérieures de la Ligue, demande que tout propriétaire d'une auto taxi ne possédant pas le permis municipal prescrit soit passible, outre les frais,

Le problème du taxi porté à Québec

d'une amende d'au moins \$25 pour la première offense, d'au moins \$40 et d'au plus \$150 pour la deuxième, d'au moins \$100 et d'au plus \$300 pour toute offense subséquente.

Dans tous les cas, à défaut de paiement de l'amende et des frais, le propriétaire serait passible d'un emprisonnement d'au moins huit jours et d'au plus un mois; trois condamnations pourraient entraîner l'annulation de l'enregistrement du véhicule.

Selon M. Paquette, certaines associations de taxis (il fait

Ottawa remet à la France un projet pour l'accord-cadre

QUEBEC. — L'ambassadeur de France au Canada, M. François Leduc, a déclaré à sa descente d'avion à Québec, qu'il avait reçu le texte d'un projet d'accord-cadre entre la France et le Canada touchant des échanges entre la France et les provinces canadiennes sur des matières qui relèvent de la juridiction des provinces.

Ce texte a été remis à l'ambassade française à Ottawa par des hauts fonctionnaires du ministère canadien des affaires extérieures.

Aux termes d'explications données il y a quelques semaines par M. Paul Gérin-Lajoie, cet accord cadre entre la France et Ottawa est un projet du gouvernement canadien qui prévoit certaines dispositions en vue d'ententes particulières entre la France et des provinces canadiennes.

M. Leduc est arrivé à Québec, venant d'Ottawa, accompagné de M. Jean Basdevant, ministre plénipotentiaire, directeur général des affaires culturelles et techniques, au ministère des affaires étrangères de France.

M. Basdevant a révélé aux journalistes à sa descente d'avion qu'il avait fait dans la matinée une visite de courtoisie à Ottawa à M. Paul Martin, ministre canadien des affaires extérieures, visite qui n'a consisté qu'en des salutations réciproques.

Les deux diplomates français ont été accueillis à l'aéroport de l'Anceinne-Lorette notamment par M. Pierre Laporte, ministre québécois des affaires culturelles et par M. Claude Morin, sous-ministre des affaires fédérales-provinciales.

Ils dirigent une importante délégation française qui entreprend aujourd'hui, avec les autorités québécoises, les discussions en vue de la mise en oeuvre de l'entente France-Québec, conclue à Paris au mois de février, qui prévoit l'échange entre le Québec et la France d'étudiants, de professeurs et de chercheurs. Ces discussions doivent se poursuivre demain jeudi. La délégation québécoise à ces discussions est dirigée par M. Paul Gérin-Lajoie, vice-président du Conseil des ministres et ministre de l'Éducation, et par M. Arthur Tremblay, sous-ministre québécois de l'éducation.

exception pour l'Association La Salle) facilitent la tâche des maraudeurs en leur permettant d'utiliser un même indicatif à Montréal et en banlieue. D'autre part, le ruban adhésif fourni par le service de la police pour identifier les taxis possédant un permis municipal ne joue pas un rôle efficace. La Ligue a déjà suggéré qu'un dome indicatif général obligatoire pour tous les taxis, serait beaucoup plus efficace que les mesures actuellement en vigueur.



Le juge Ignace Deslauriers, de la Cour supérieure, qui a procédé à l'assermentation de nouveaux notaires, remet à Mlle Louise Armelle Mayer, de Mariville, le diplôme de la Chambre des notaires, sous le regard du président de l'Ordre, Me Raymond Cossette.

28 NOUVEAUX NOTAIRES PRETENT LE SERMENT D'OFFICE

Me Cossette signale les risques de contrats sous seing privé

"Il est inconcevable que des industriels, commerçants, professionnels, marchands et hommes d'affaires sérieux puissent se contenter encore aujourd'hui de contrats un tant soit peu importants sous seing privé, alors que le notaire est tout désigné par sa compétence, son expérience et sa science des lois pour donner à ces actes un gage de sécurité, de conservation et d'authenticité. Ces gens, évidemment, ne savent pas les risques qu'ils courent en faisant de tels actes sous seing privé qui peuvent être détruits, perdus ou altérés."

Ce sérieux avertissement a été donné à Montréal par le notaire Raymond Cossette, président de la Chambre des notaires de la province de Québec, lors de la prestation des serments d'office de 28 nouveaux membres de l'Ordre des notaires.

Me Cossette a d'autre part révélé que la Chambre des notaires a entrepris une campagne d'éducation en se débarrassant de ceux qui ne sont pas dignes d'exercer cette profession. Et pour suivre mieux les notaires dans leur exercice, et les mieux conseiller, nous avons

engagé un inspecteur adjoint des greffes afin que les confrères soient inspectés plus fréquemment, ceci faisant partie de la revalorisation entreprise de la profession le tout pour mieux servir le public. Le président a souligné que depuis la publication du rapport Soulières en 1961, les notaires tentent de corriger les lacunes constatées par le comité d'étude et de moderniser leur pratique face à l'évolution rapide de la province dans tous les domaines. Voici la liste, par ordre alphabétique, des nouveaux no-

taires: L.S. Bergman, Jacques Boileau, Pierre Champagne, Jean-François Delage, Maurice Dery, Gérard Ducharme, Jean Lamontagne, Bernard Labege, Normand Latreille, Yves Legault, Gilles Lessard, Abbey Norman Malkinson, Louise Armelle Mayer, Jean Mousseau, Jean-Pierre Paquet, Charles-Henri Rioux, Réal St-Onge, Laval Simard, Irénée Thibault, Michel Trépanier, André Vachon, Roland Vaillancourt, Yves-Martin Veillette et Michel Viens.

Me Massé: l'Etat du Québec doit intervenir en matière de langue

L'Etat du Québec intervient en matière d'urbanisme, légifère sur l'esthétique des rou-

tes, les règlements de construction et les règles de l'hygiène. Or, "le bon langage est une des formes essentielles de l'esthétique, de l'urbanité et de l'hygiène intellectuelles d'une nation. Il n'y a donc pas de raison pour que l'Etat se refuse à un certain dirigisme linguistique."

Le curé Hébert est décédé

M. le curé Arsène Hébert, de la paroisse Saint-François-de-Sales, sur l'île Jésus, est décédé le mardi 25 mai, à l'âge de 69 ans. Il était curé de Saint-François-de-Sales depuis 10 ans. Auparavant, il avait été vicaire à la paroisse Saint-Jean-Berchmans et curé des paroisses St-Bernardin et St-Iréné.

La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire J.M.D. Cyr, 7020, boulevard des Mille-Îles, à St-François. La translation des restes se fera vendredi soir en l'église paroissiale de St-François-de-Sales, où le service funèbre sera célébré samedi matin, 29 mai, à 10 heures. L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Jean.

Deuil à Lachine

Le maire suppléant de Lachine, M. Eugène Farineau, annonce que les édifices municipaux seront fermés demain vendredi jusqu'à 14 heures de l'après-midi en signe de deuil par suite de la mort du maire Louis-Joseph Gaston.

L'EAU DÉGOUTTE ?

Faites installer les **GOUITTIERS** GALVANISÉS • ALUMINIUM • CUIVRE Estimation gratuite • MONTREAL — 322-4160 • QUEBEC — 872-9244 PRIMEAL METAL INC.

INSTITUT DE PEDAGOGIE CENTREE SUR L'ELEVE

Cours d'été 1965

"Certainement on prendra de plus en plus conscience de cette notion de groupe et la formation des maîtres en tiendra compte". Rapport Parent, Vol. 2, No 1200

L'Institut offre à tous les éducateurs et administrateurs scolaires un cours pratique à base de DYNAMIQUE DE GROUPE pour répondre à la question soulevée par la notion d'ECOLE ACTIVE. But: développer l'attitude qui permettra à l'éducateur de se centrer sur le dynamisme d'une classe et l'aptitude à utiliser ce dynamisme pour des fins pédagogiques. Techniques: Cours théoriques et surtout pratiques de dynamique de groupe, de jeux de rôle, de communication verbale et non-verbale, de perception d'autrui, de techniques sociométriques, etc...

L'Institut décerne un certificat attestant que l'éducateur en a reçu la formation. — Le cours dure 30 HEURES, soit 10 séances de 3 heures, du lundi au vendredi durant 2 semaines. — Un groupe comprend entre 10 et 15 éducateurs. — Dates: 28 juin au 9 juillet — 9 au 20 août — 12 au 23 juillet — 23 août au 3 septembre. — Frais de scolarité \$45.00 — Frais d'inscription et de certificat \$15.00. — Le cours se donne à Montréal.

Directeur: Pierre Mathieu, psychologue; formation de psychanalyse (Société Française de Psychanalyse, 1937-1961); Chargé de cours de Counseling pratique à l'Institut Pédagogique St-Georges (1962-1965).

SECRETARIAT: 5575 WILDERTON, MTL. Tél.: 735-1924

Un achalandage sans précédent force Notre-Dame à accélérer son expansion

par Jean FRANCOEUR

L'hôpital Notre-Dame, à Montréal, qui avait atteint l'an dernier un point de saturation, éclate aujourd'hui littéralement, at-on appris hier de la bouche des administrateurs de cette institution.

Au cours d'une conférence de presse, convoquée à l'occasion de l'assemblée annuelle des gouverneurs, M. Jean Leman, président de la société qui régit l'hôpital, a affirmé que Notre-Dame poura difficilement continuer d'assumer les tâches qui lui ont été confiées à moins qu'il puisse réaliser très rapidement au moins une partie de son programme d'expansion.

Tout en se défendant d'être alarmistes, les dirigeants de ce grand hôpital de la rue Sherbrooke soutiennent cependant qu'il importe que les faits soient bien établis devant le public.

La lecture d'ailleurs des chiffres qui ont été rendus publics hier est éloquent: l'hôpital Notre-Dame souffre actuellement d'un véritable surmenage.

Le taux d'occupation des lits, qui s'élève cette année à 95 p.c., se situe à un niveau nettement trop élevé puisque l'on estime généralement qu'un pourcentage de 85 constitue un maximum raisonnable d'utilisation tenant compte des nécessités d'entretien des locaux et de l'équipement.

Tous les services de l'hôpital ont connu des hausses de l'ordre d'environ 20 p.c. au cours de l'année 1964, tandis que dans les cliniques exte-

nes, l'achalandage a été sans précédent: 144.000 consultations contre 116.000 l'année précédente, et 41.250 cas d'urgence au lieu de 28.800 en 1963.

Dans son rapport aux gouverneurs, le directeur du bureau médical, le Dr Louis-Charles Simard, affirme pour sa part que l'hôpital "traverse en ce moment l'une des périodes les plus critiques de sa vie".

"Le danger qui attend l'hôpital Notre-Dame, a-t-il précisé, c'est qu'il devienne un grand hôpital d'urgence, un grand hôpital sans doute, mais un simple hôpital de traitement."

A son avis Notre-Dame doit en outre viser à être "un milieu où s'élabore la pensée médicale, où s'inventent par la recherche des méthodes et techniques nouvelles et d'où rayonne un enseignement qui fait école".

L'obstacle auquel se heurte présentement l'hôpital est évidemment l'exiguïté de ses locaux.

Le programme d'expansion de Notre-Dame prévoit trois étapes principales, dont la première qui porte sur l'agrandissement des laboratoires et l'aménagement de locaux pour les professeurs à plein temps, est d'une nécessité vitale, a-t-on affirmé.

Les administrateurs ont souligné qu'une requête avait été adressée au ministère de la Santé demandant l'autorisation de poursuivre ce programme d'expansion le plus tôt possible.

L'hôpital Notre-Dame, comme d'ailleurs tous les grands hôpitaux de la province, souffre en outre d'une pénurie de personnel spécialisé, notamment de techniciens.

Fait à souligner, les administrateurs de l'hôpital songent à alerter le ministère de l'éducation autour des problèmes que pose la formation d'un tel personnel.

L'hôpital Notre-Dame, qui est réputé pour son département de neurologie et de chirurgie du coeur et des poumons, en plus de desservir le grand Montréal, reçoit des cas difficiles qui lui sont adressés de toutes les parties de la province — soit près du tiers de ses patients l'an dernier.

A l'issue de l'assemblée des gouverneurs, on a rendu publiques les résultats des élections au conseil d'administration. Il s'agit de MM. J.R. Boutin, président du conseil, Jean Leman, président de la corporation, Hébert Chrétien, et Lucien Rolland, vice-présidents, Paul-Emile Bonnier, trésorier honoraire, Gérard Plourde, trésorier honoraire adjoint, et le Dr Paul Bourgeois, secrétaire. Le conseil d'administration de l'hôpital Notre-Dame compte aussi trois nouveaux membres: M. Guy Hudon, Laurence Daigault, et Raymond Lavoie.

complets faits sur mesures par SOCIETY BRAND

Si vous visez à l'individualité, nous vous recommandons un complet fait sur vos propres mesures par les habiles artisans Society Brand. La coupe et les touches personnelles qu'ils sauront donner à votre vêtement vous assureront le chic et la distinction caractéristiques de l'homme bien mis. Venez voir notre vaste choix de tissus.

H. PREVOST LTEE

406 est, Ste-Catherine — angle St-Denis — 288-6153

Stationnement gratuit en face du 1290, rue St-Denis

L'ETIQUETTE IDENTIFIE LE PRODUIT AUTHENTIQUE

EDITORIAL

La CSN et le sens de l'avenir

Quand, au début de 1959, Jean Marchand jeta dans la grève des réalisateurs de Radio-Canada tout le poids de la CSN, beaucoup de gens s'étonnèrent, non seulement à l'extérieur du mouvement syndical mais tout aussi bien à l'intérieur. N'était-ce pas là une grave erreur de perspective? Quel rapport pouvait-il exister entre les gros des forces ouvrières affiliées à la CSN, c'est-à-dire une masse de travailleurs manuels, et quelque quatre-vingts réalisateurs de télévision, la plupart occupés de soucis artistiques et rémunérés au double du salaire industriel moyen? Le gros bon sens semblait condamner cette décision: les prophètes de malheur prédisaient déjà que les travailleurs ne toléreraient pas indéfiniment ces extravagances commises en leur nom et financées avec leurs deniers.

Mais la CSN avait vu juste. Ses dirigeants avaient compris que l'automatisation et la prolifération extraordinaire des cadres ouvriers étaient une ère nouvelle pour le syndicalisme et un vaste champ d'action pour ses militants. Ils avaient compris qu'un nombre croissant de "professionnels" était en train de passer au salariat. Ils savaient d'expérience que tous les salariés réagissent de la même façon, quel que soit leur salaire, en regard d'un employeur qui tient seul les cordons de la bourse. Ils connaissaient d'avance le bouleversement qu'allait provoquer dans la mentalité des ingénieurs, par exemple, le fait de ne plus déterminer eux-mêmes leurs honoraires.

Qu'il s'agit en 1959 de réalisateurs, le détail n'avait aucune importance dans la perspective générale du syndicalisme. D'une part, on trouvait farfelu que le premier combat fût livré par les praticiens d'un métier tout neuf et très particulier, quasi frivole aux yeux de ceux qui le connaissaient mal. Mais en revanche, la magie dont la télévision était revêtue assurait une extraordinaire publicité au conflit. Après cette lutte, tous les cadres du Québec sauraient que le droit d'association leur était acquis et que la CSN était prête à se battre pour leur en assurer l'exercice.

Dans les mois qui suivirent le conflit, il sembla que l'établissement de ce premier syndicat de cadre resterait sans lendemain. Mais le geste était posé. L'idée faisait son chemin. Il est rare qu'une catégorie entière de travailleurs, dont les membres sont fatalement dispersés dans une multitude d'entreprises et d'administrations, tire rapidement au niveau collectif, les conclusions d'un événement. Il y faut du temps. Mais les impatientes, cette fois, ne furent pas si mal servis puisque aujourd'hui, six ans plus tard, le mouvement des cadres est déjà en marche et progresse à grands pas.

Le vandalisme n'est pas une idéologie

L'unanimité se fait aisément pour condamner les actes de vandalisme dont Montréal a été le théâtre lundi dernier. Il n'est pas l'ombre d'une excuse à des agissements aussi stupides qu'odieux dont l'explication doit être cherchée non pas dans des manifestations politiques ou dans le climat de la révolution tranquille mais beaucoup plus simplement dans la crise morale d'une certaine jeunesse désemparée qu'on retrouve sous tous les cieux. De Stockholm à Londres, de Paris à New York, de LaHaye à San Francisco, toutes les grandes villes et beaucoup de petites connaissent depuis quelques années — et souvent en bien plus grave que ce qu'a connu Montréal — des explosions soudaines, des bagarres entre bandes et police, une orgie de destruction.

Le plus souvent d'ailleurs, ces incidents éclatent précisément à l'occasion de jours fériés et pendant les week-ends. Rien de plus tentant pour ces bandes que de s'accrocher à une manifestation et, sous un symbole, n'importe lequel, de détruire et de frapper. Psychologues et psychiatres de tous les pays continuent de s'interroger sur ce nouveau "mal du siècle". Les incidents de lundi dernier à Montréal sont du même ordre que ceux, qui vicièrent quelques années, marquèrent la manifestation contre la hausse des tarifs des transports en commun: c'est la rage aveugle de détruire n'importe quoi, d'en venir aux coups avec la police, de saccager gratuitement si l'on peut dire. Il serait puéril de chercher un bouc émissaire et d'attribuer à un mouvement nationaliste ou indépendantiste les dégâts causés par quelques centaines de voyous: ce serait un singulier nationalisme que celui qui s'amuserait à briser les vitrines d'établissements commerciaux canadiens-français, à saccager des parcs, à abîmer des voitures.

En revanche, les mouvements nationalistes doivent faire preuve de la plus grande prudence et exercer lors de leurs manifestations publiques une plus grande discipline: ils ne doivent pas se laisser border par des éléments douteux et doivent interrompre une manifestation dès lors qu'il y a le moindre risque qu'elle serve de tremplin à des bandes en quête de coups durs. Pendant ce même week-end, le Rassemblement pour l'indépendance nationale donnait un tout autre spectacle. Son congrès annuel s'est déroulé dans un climat d'ordre et de sérieux que le "Star" signalait lui-même, dans sa livraison

Le code provincial du travail a clairement stipulé le droit des cadres à l'organisation syndicale. Les organisateurs de la CSN ont pris contact avec plusieurs groupes. Depuis un mois, ce sont les ingénieurs qui ont la vedette, tant à Montréal, dans l'administration municipale, qu'à l'Hydro, et demain au sein de l'administration provinciale. Des conflits se produisent, certaines frontières se révèlent difficiles à délimiter, on sent des résistances mais le mouvement est donné, irréversible.

Tout cela m'est revenu en mémoire à la lecture d'un article de l'hebdomadaire français L'Express où il est question des inquiétudes de la CGT française (Confédération générale du Travail) centrale d'obédience communiste qui domine, par l'importance de ses effectifs, l'ensemble du syndicalisme français. Mais la CGT est inquiète pour une double raison. D'abord parce que la Confédération française et démocratique du Travail (centrale ex-chrétienne, récemment déconfessionnalisée) gagne autant de terrain que la CGT dans les industries nouvelles, à partir d'effectifs inférieurs; ensuite, parce que la CFDT marque une sérieuse avance sur sa puissante rivale dans le domaine des cadres.

"Longtemps, écrit le chroniqueur de L'Express, la CGT a négligé ce phénomène. Ce n'est qu'il y a deux ans que la vérité lui a sauté aux yeux: de 1954 à 1962, le nombre des salariés n'a augmenté que de 14%, alors que celui des cadres moyens atteignait 60% de progression, celui des ingénieurs 74%, celui des techniciens 81%."

Les statistiques canadiennes à ce sujet coïncident-elles avec ces chiffres? Je n'ai pas pu le vérifier. Mais il saute aux yeux que l'attitude respective des deux centrales canadiennes reproduit avec une singulière exactitude celle des centrales françaises. Alors que le puissant Congrès du Travail semble peu intéressé aux cadres, qu'il a souvent rebuts en insistant pour les intégrer à ses syndicats de travailleurs, la CSN occupe le terrain à grandes enjambées.

Il faudrait tirer de ces faits plusieurs conclusions. La première, c'est qu'il n'est pas besoin d'être un mastodonte pour avoir le sens de l'avenir. La seconde, c'est que la syndicalisation progressive des cadres, au Québec, ne doit pas être considérée comme une anomalie pour la seule raison qu'elle se manifeste moins vigoureusement dans les autres provinces. Quant à la troisième, nous laissons le soin au CTC de la tirer lui-même.

Gérard PELETTIER

BLOCS NOTES

Le système métrique au Royaume-Uni

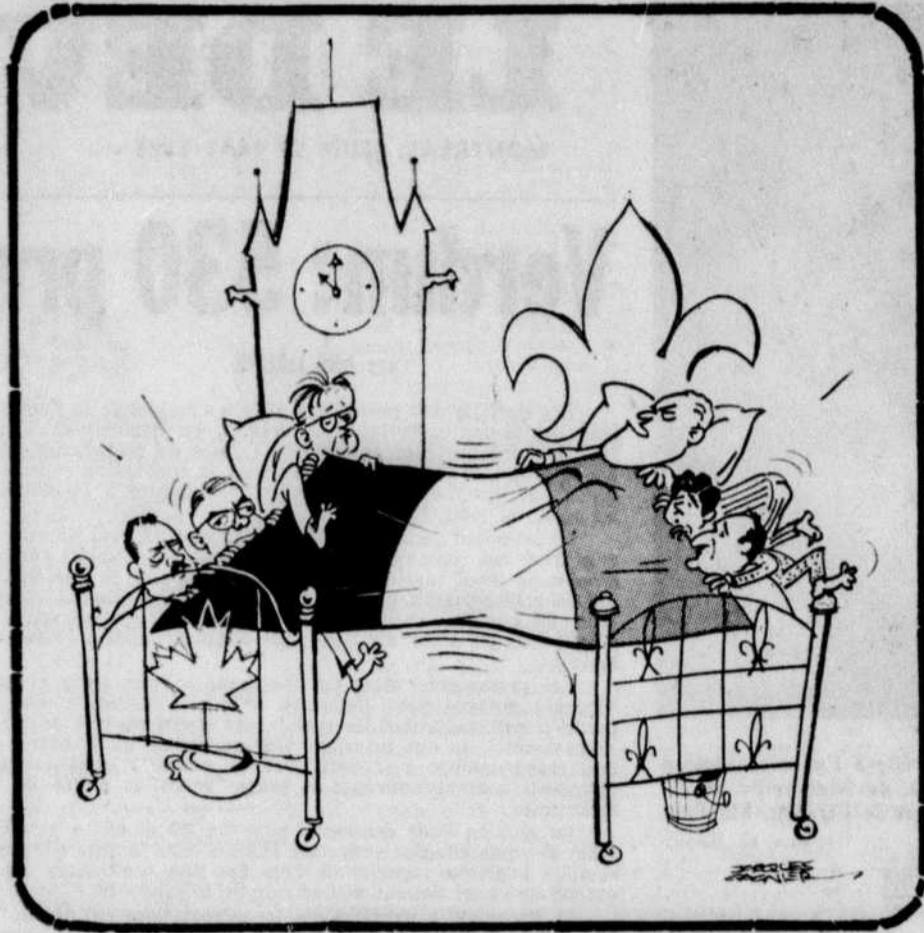
Ce sera une manière de petite révolution que l'adoption du système métrique par le Royaume-Uni. Comme plusieurs pays du Commonwealth sinon la plupart, suivront l'exemple de la métropole, il ne restera guère que les Etats-Unis et le Canada dans le monde entier à pratiquer le tradi-

L'aide française au tiers monde

L'excellent hebdomadaire londonien "The Observer" soulignait, dans une récente livraison, l'ampleur et les caractéristiques originales de la contribution de la France aux pays en voie de développement. Cette assistance a été l'an dernier de près de \$1 milliard (\$980 millions précisément), sans compter les investissements privés. Pour le volume de l'aide, la France arrive en deuxième position, aussitôt après les Etats-Unis (\$3.5 milliards mais dont près de la moitié en assistance militaire). En termes de pourcentage, la France vient nettement en tête avec 2,5 p.c. du produit national brut affecté à l'aide à l'étranger contre 1 p.c. pour la Grande-Bretagne (\$420 millions) et 0,6 p.c. pour les E.U. Cette assistance française est dispensée sous les formes les plus diverses, la plus grande partie allant à la coopération culturelle et technique (5.000 enseignants, 11.000 conseillers et experts) et à des investissements publics (dons et prêts à long terme).

Le système métrique au Royaume-Uni

Ce sera une manière de petite révolution que l'adoption du système métrique par le Royaume-Uni. Comme plusieurs pays du Commonwealth sinon la plupart, suivront l'exemple de la métropole, il ne restera guère que les Etats-Unis et le Canada dans le monde entier à pratiquer le tradi-



Comme on fait son lit on se couche...

IRAK: la lutte a repris entre les Kurdes et le gouvernement central

par Eric ROULEAU

Le 5 avril dernier, cinq divisions irakiennes montaient à l'assaut des montagnes kurdes contrôlées par les maquisards du général Barzani. Deux jours plus tôt, les chars et les blindés occupaient les rues de Solimanyeh, cœur du mouvement national kurde, en tirant à tort et à travers en guise d'intimidation. Le gouvernement de Bagdad mettait ainsi fin, sans avertissement, à la trêve conclue en février 1964. Pour la troisième fois en quatre ans, les autorités officielles arabe déclenchaient une offensive militaire pour déloger les autonomistes kurdes de leurs positions.

Contrairement à ses prédécesseurs, le maréchal Aref n'a pas cru bon d'annoncer la reprise des combats. La radio de Bagdad observe une pudique discrétion. La presse irakienne, tout en dénonçant les "bandits barzanistes" et les "séparatistes", ne souffle mot sur le mouvement des troupes et le bombardement qu'effectue l'aviation dans le nord du pays. Tout se passe comme si le gouvernement redoutait la reprobation de l'opinion mondiale et espérait gagner dans le plus grand secret ce qu'il faut bien appeler une guerre.

L'expérience a pourtant démontré que, s'il est impossible pour les nationalistes kurdes de remporter la victoire sur les champs de bataille une victoire décisive sur le gouvernement central, celui-ci n'est pas pour autant en mesure de déloger des maquisards d'un territoire dont la quasi-totalité de la population leur est acquise. Deux régimes successifs: celui du général Kassem et celui des baasistes, s'étaient effondrés après s'être épuisés dans un combat sans issue. Les anciens dirigeants baasistes avaient cru que le succès était fonction des moyens mis en oeuvre. Mais ni la destruction au napalm de centaines d'agglomérations kurdes, ni l'exécution d'otages, ni les bombardements massifs, n'avaient pu venir à bout de la résistance kurde.

Il nous avait paru, lors d'une enquête entreprise l'été dernier en Irak, que les nouveaux dirigeants avaient tiré la leçon de déboires qui avaient porté tant de préjudice non seulement aux Kurdes, mais à l'ensemble de la population. Le maréchal Aref comme le premier ministre, le général Taher Yehya, avaient

exprimé en notre présence leur volonté de régler le problème kurde par des moyens pacifiques, afin d'enlever aux "bécheurs en eau trouble" le moyen d'exploiter à leur profit un conflit intérieur. Cependant toutes les tentatives de négociations se soldèrent par des échecs successifs. Les autorités de Bagdad étaient disposées à consentir certaines réformes en faveur des Kurdes, mais se refusaient à leur reconnaître la qualité d'une nation non arabe ayant droit à un statut autonome. Le général Barzani, allant à l'encontre de l'opinion des dirigeants du parti démocratique kurde (P.D.K.), avait renoncé dernièrement à l'autonomie, tout en exigeant que les Kurdes soient associés très largement à l'administration du pays.

Mais ses revendications, même les plus modérées, furent rejetées. Le gouvernement de Bagdad croyant vraisemblablement que les luttes intestines au sein du mouvement national kurde lui offrirait l'occasion d'imposer sa volonté. En désespoir de cause, le général Barzani entreprit dès décembre dernier de mettre sur pied une administration autonome dans les "régions libérées" du Kurdistan. Le territoire contrôlé par les "perchmerga" (des partisans) fut doté d'un conseil législatif, d'un exécutif, d'un pouvoir judiciaire et d'un organisme chargé de recueillir les impôts. Le gouvernement central, en présence du fait accompli, se trouva engagé devant ce dilemme: engager un vrai dialogue avec le général Barzani aurait conduit à des concessions ultra-traitées aux conceptions ultra-nationalistes de certains responsables arabe; recourir, une fois de plus, à la violence pour mater le mouvement kurde, faisait remarquer d'autres dirigeants, risquerait d'engager le régime dans une dangereuse aventure.

Un certain désarroi régna à Bagdad pendant cinq mois, les autorités ne sachant pas très bien quelle voie emprunter. Le président Nasser se prononce contre la reprise des hostilités. Entre temps, la situation "pourrait", le général Barzani poursuit méthodiquement la mise en place des nouvelles institutions kurdes. Le gouvernement irakien se

divisa en deux tendances antagonistes: les partisans de la manière forte, notamment le maréchal Aref, et le président du conseil, le général Taher Yehya, se heurtèrent aux partisans, dont le chef de file est M. Fouad El Rikabi, qui prônent l'ouverture immédiate de négociations avec les représentants du général Barzani.

Dès le 22 février, dernier, le président Nasser avait adressé une lettre personnelle au maréchal Aref, l'incitant à rechercher une solution au problème kurde par des moyens pacifiques. Dans ce message, qui n'a pas été rendu public, le Raïs déclarait en substance au chef de l'Etat irakien: "Il y a plus de dix-huit mois que je vous conseille d'engager une forme d'autonomie pour le Kurdistan, qui ne remettrait pas en cause l'intégrité et l'unité de la République irakienne. J'aurais souhaité qu'une telle mesure fut accueillie comme un geste de générosité de la part des Arabes à l'égard de leurs frères kurdes. Et voilà que ceux-ci vous ont mis devant le fait accompli en prenant ce que vous auriez pu leur offrir de plus long temps." Le président Nasser concluait sa lettre en exprimant l'opinion qu'il était encore temps de parvenir à un accord négocié avec les nationalistes kurdes.

Le maréchal Aref, parait-il, prit très mal ce qu'il considéra comme une intervention inacceptable dans les affaires intérieures irakiennes. Mais, pour sauvegarder les "liens d'amitié" entre deux Etats engagés sur la voie de l'unité arabe, il dépêcha le général Taher Yehya au Caire, deux jours seulement avant la reprise des hostilités au Kurdistan.

Une entrevue orageuse

L'entrevue entre le chef du gouvernement irakien et le président Nasser fut orageuse. Ce dernier refusa net de donner sa caution, même morale, à une entreprise décidée sans consultations préalables et dont il désapprouvait le principe même. Sur un plan plus politique, il fit remarquer au général Yehya que l'ouverture d'un nouveau front militaire à un moment où le gros de l'armée égyptienne était engagé au Yémen, et où la menace israélienne se précisait, frisait la trahison de la cause arabe. Le Raïs rejeta de même la proposition de son interlocuteur de convoquer le Conseil suprême irako-égyptien, sous la présidence des deux chefs d'Etat, pour trancher le litige.

La situation du gouvernement irakien n'a cessé, depuis, de se dégrader. Les ministres hostiles à la reprise des hostilités sont tenus à l'écart des affaires de l'Etat. M. Fouad El Rikabi, qui passe pour être l'un des hommes les plus proches du président Nasser, notamment, est soumis à une discrète, mais vigilante surveillance policière. Le danger d'un coup de force de la part de l'une des factions en présence suscite un climat d'autant plus lourd que la place de Bagdad a été dégarinée par l'envoi des troupes dans le Nord. Une division seulement, dit-on, est chargée de défendre la capitale contre toute tentative de putsch.

Un malaise commence en effet à se manifester au sein des forces armées. L'appel lancé le 5 mai dernier par Radio-Bagdad incitant les militaires "égares" à rejoindre leurs unités paraît confirmer les informations selon lesquelles un nombre important de soldats et d'officiers auraient déserté pour rejoindre les rangs des maquisards kurdes. Selon les dernières nouvelles parvenues à Paris, l'armée irakienne a réussi à occuper Ranya, où le général Barzani avait établi son quartier général, ainsi qu'Halabja, mais a été repoussée, en subissant de lourdes pertes, de Qala-Diza, de Chwarta, de Mawet, de Penjin et d'autres localités stratégiques tenues par les

Le président Nasser se prononce contre la reprise des hostilités

Entre temps, la situation "pourrait", le général Barzani poursuit méthodiquement la mise en place des nouvelles institutions kurdes. Le gouvernement irakien se

Le congrès de la presse catholique

Une centaine de journalistes catholiques d'Europe et d'Amérique latine ainsi que d'Afrique et d'Orient, sont à Montréal pour deux jours. Après avoir participé au 7e congrès de la presse catholique internationale à New York, ils ont tenu à se rendre au Canada. Ils peuvent être assurés d'un accueil chaleureux chez nous. La grande presse catholique aujourd'hui est fort loin du style "bulletin paroissial" qu'imaginent certains; en Europe notamment, c'est une presse dynamique, ouverte, libérale, progressive dont le quotidien parisien "La Croix" est le meilleur exemple.

J. - M. G.

lettres au DEVOIR

Les manifestations du 24 mai

Travaillant depuis presque quatre ans dans une compagnie anglaise, je cotoie nos compatriotes canadiens-anglais tous les jours et je m'efforce de parler français et de "rayonner" français autour de moi. Je suis contre la violence et je ne fais partie d'aucun mouvement séparatiste, quoique j'exige la reconnaissance et le respect de nos droits.

Ce matin, au lendemain du 24 mai et des manifestations séparatistes au Parc Lafontaine et ici et là dans la ville, je lisais "Le Devoir" dans l'autobus. Un bonhomme anglais qui se dandinait au-dessus de moi, s'apercevant que je lisais un journal canadien-français murmura "bastard". J'ai failli bondir mais j'ai décidé de "garder ma place" et de résister à l'impulsion de griffer ce "gentleman".

Je ne crois pas que le peuple canadien-français soit violent. Il faut tout de même admettre que certaines démonstrations, offusquant beaucoup de gens nous ont attiré par la suite une certaine compréhension en permettant aux chefs séparatistes de se faire entendre. Les actes de violence, si répréhensibles soient-ils, ont contribué à améliorer le sort des Canadiens français.

Ma révolte est grande mais je ne suis pas prêt encore à crier "Québec Libre", mais qu'on nous respecte!

C'est des gens comme vous, "monsieur l'Anglais", qui font qu'il y a des terroristes et des révolutionnaires.

Une lectrice assidue. Diane DROUIN.

Les collèges mixtes

Un correspondant du DEVOIR sollicite dernièrement l'opinion des éducateurs compétents sur les collèges mixtes. Je ne prétends pas faire partie du groupe des experts, mais je me permets d'ajouter mon "fion" à ce que votre journal a publié sur le sujet depuis deux semaines environ.

Pearl Buck, dans son étude OF MEN AND WOMAN (1948) sur la vie sociale aux Etats-Unis, se demande d'où vient le mécontentement latent qui règne dans les foyers américains. Elle en trouve une des raisons principales sur... les bancs de l'institution mixte, parce que "les garçons et les filles du même âge n'ont pas la même maturité."

Il en résulte que, durant les études, les garçons sont facilement et régulièrement battus par les filles de même niveau intellectuel. Ils gardent de cette humiliation, non seulement un sentiment d'infériorité qui, dans beaucoup de cas, s'estompera lors des succès universitaires, mais également un sentiment de revanche. Ayant été humilié par ses voisins de classe, l'Américain moyen, dans son ménage, ex-

ge que sa femme reste en dehors de tout travail intellectuel et social, et se moque allègrement des Américains qui réussissent dans ces domaines.

De sa femme il fera une idole dont la beauté, les toilettes tapageuses et, si possible, les bijoux et les fourrures seront le symbole de son standing personnel dans le monde des affaires (au même titre que la ligne et la marque de sa voiture). Mais cette idole s'ennuie: elle a peu d'enfants qui lui sont rapidement enlevés par l'école et les clubs, peu de travail au foyer grâce à la technique moderne, et elle souffre d'un vide que ses visites au coiffeur, aux cinémas et aux grands magasins ne peuvent combler.

Monsieur le Directeur, je propose aux fonctionnaires du Ministère de l'Éducation de jeter un coup d'oeil sur les pays qui, depuis longtemps, connaissent le système de l'institution mixte. Ils seront peut-être portés alors à mettre la pédale douce et à agir avec beaucoup plus de prudence.

Gerard DORE

"pechmerga". A la suite de ces revers militaires, les autorités auraient organisé des expéditions punitives contre la population kurde dans les villes de Kirkouk, de Solimanyeh, d'Irbil et de Zakho.

Vers un "front national"?

D'autre part, la reprise des hostilités contre les Kurdes a permis de cristalliser l'opposition au régime du maréchal Aref. Face au danger, le mouvement national kurde a retrouvé sa cohésion. Le parti démocratique kurde a décidé, il y a quelques jours, de reprendre les armes sous le commandement — contesté depuis plusieurs mois — du général Barzani. Les quatorze membres du bureau politique, qui avaient cessé toute activité à la suite de leur conflit avec le général Barzani, ont décidé de réintégrer leurs postes de commandement dans les maquis.

La constitution d'un "front national" regroupant le PDK et les partis arabes de l'opposition n'est plus désormais une utopie. En tout cas, nous sommes partis d'une solution pacifique du problème kurde, librement négociée non pas avec un régime militaire dictatorial, mais dans le cadre d'une véritable démocratie parlementaire. C'est en notre qualité de citoyens irakiens, soucieux de libérer l'Etat irakien de l'emprise impérialiste, que nous luttons contre le régime du maréchal Aref. A cet effet, nous suggérons la constitution d'un front national comprenant les représentants authentiques du mouvement nassérien, le parti communiste, le parti national démocratique (de M. Chaderdji), le Baas de gauche, l'Istiqal, le parti républicain (de M. Abdel Fattah Ibrahim) et le parti national progressiste (Mohammed Hadid).

La plupart des formations ci-dessus seraient d'ores et déjà favorables au principe du front national, dont la constitution ferait l'objet de prochaines tractations. L'attitude des dirigeants istiqaliens et nassériens n'est pas connue. Des contacts ont été établis ces dernières semaines, mais la décision de ces deux courants d'opinion dépend, dans une large mesure, du président Nasser qui, malgré ses réserves à l'égard de la politique suivie par le gouvernement de Bagdad, n'a manifesté publiquement aucun désir de remettre en cause l'alliance conclue entre la R.A.U. et le régime du maréchal Aref.

Une "révolution de palais" bien plus radicale s'est produite au sein du parti Baas, évité du pouvoir en novembre 1963. Dans la clandestinité le parti a fait preuve neuve en excluant de ses rangs l'ancienne direction accusée d'avoir fait le "jeu de l'impérialisme". Le parti Baas de gauche, reconstitué sur la base d'un nouveau programme, a publié un volumineux document dans lequel il condamne avec netteté aussi bien le massacre de communistes que la guerre au Yémen, les organisations en 1963 par les "baasistes de droite", dénonce le "chauvinisme" du régime Aref; se prononce en faveur de l'octroi au peuple kurde d'une "très large autonomie", et de l'établissement dans l'ensemble du pays d'un régime démocratique et parlementaire reflétant toutes les tendances politiques.

M. Jales Talabani: les Kurdes sont hostiles à toute déviation séparatiste. Malgré les vives critiques, formulées dans ce manifeste à

(Le Monde)

M. Jales Talabani: les Kurdes sont hostiles à toute déviation séparatiste. Malgré les vives critiques, formulées dans ce manifeste à

LE DEVOIR
FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910
Clique RYAN
Directeur: André LAURENDEAU
Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOU
Directeur de l'information: Michel ROY
Trésorier: Arthur LEFEBVRE
"Le Devoir" est imprimé au no 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, 40c. par semaine; édition hebdomadaire, 10c. par semaine. A l'étranger: \$30. Edition du samedi: \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la presse publiée en 1964, p. 34.
TELEPHONE: 844-3361

OPINION LIBRE

La réforme de l'enseignement supérieur et la condition de l'étudiant, aujourd'hui, en France

par François MORA

C'est un lieu commun que de parler aujourd'hui, en France, de la crise de l'Université. Le Gouvernement la reconnaît et tente d'apporter des solutions. Les professeurs font leurs suggestions. Mais c'est surtout le syndicat étudiant, que nous évoquerons souvent, qui prend cette question le plus à cœur et lance les idées les plus dynamiques comme les plus cohérentes. De telles conceptions se heurtent malheureusement à des considérations d'ordre budgétaire lorsqu'elles parviennent au Ministère de l'Éducation nationale et sont confrontées avec l'ordre du possible.

La réforme est nécessaire. L'enseignement français fut longtemps considéré comme un modèle. Il n'aurait pas l'avantage de la gratuité de l'Université le mérite d'un niveau élevé. Un fils d'ouvrier, comme l'écrivain Jean Ghehenno pouvait, par le mérite des bourses de l'Éducation nationale, parvenir au sommet de l'échelle universitaire et devenir inspecteur général de l'Enseignement. C'est un exemple probant parmi d'autres moins connus. Aujourd'hui l'université française est toujours ouverte à toutes les couches de la société mais elle est inadaptable au monde actuel.

L'université du passé. L'université libérale, se voulait aussi bien indépendante du pouvoir politique que des nécessités économiques. Attachés à l'idéal de la culture, elle en assurait la diffusion avec une conscience aiguë du rôle universel de cette culture. Aujourd'hui les temps ont changé. Si les structures économiques se sont transformées, l'université est restée la même. La qualification professionnelle croissante, le déclin relatif des professions libérales auraient exigé une transformation profonde. Or, le retard de l'université sur rapport à ces nouvelles structures n'a cessé de grandir: la crise est là.

La réforme de l'enseignement. La réforme, avant d'être entreprise par un ministre, avait commencé d'elle-même. Abandonnant peu à peu l'attitude d'ignorance, parfois d'hostilité, qu'elle avait eu vis-à-vis des problèmes économiques et sociaux, l'université ne dédaigne plus d'aborder les problèmes de la vie professionnelle. C'est ainsi que s'est diffusée une idéologie de l'efficacité du réalisme particulièrement sensible dans les grandes écoles. Mais ceci ne saurait tenir lieu de véritable préparation au monde moderne. Aussi le gouvernement a-t-il établi un projet de réforme, conscient de ce que l'inadaptation de l'université pouvait entraîner de conséquences graves pour le développement économique et l'avenir du pays.

Le plan Fouchet. M. Christian Fouchet, ministre de l'Éducation nationale, a donné son nom au plan qu'une commission de sages n'a pas encore achevé mais dont les grandes lignes suscitent déjà les plus âpres discussions. Selon la note obtenue à l'examen de fin d'études secondaires, l'élève serait orienté, soit vers l'université, soit si sa no-

te est médiocre, vers un Institut de formation professionnelle supérieure, chargé de former des techniciens. A l'université, les études seraient coordonnées et raccourcies. Ainsi, la licence servirait à former les professeurs de l'enseignement secondaire durant deux ans, au lieu de quatre, à la suite de quoi il y aurait une année supplémentaire pour soutenir une maîtrise. Les Instituts de formation professionnelle formeraient en deux ans des cadres moyens de l'économie.

Les instituts correspondraient aux exigences de l'entreprise moderne, qu'elle soit privée ou publique. Ainsi, les études seraient-elles simplifiées et l'enseignement adapté à la vie moderne. Les grandes écoles comme polytechnique verraient leur programme transformé pendant que le rôle de la recherche scientifique serait agrandi.

Les oppositions à cette réforme sont nombreuses. Les professeurs de la vieille université libérale voient dans la réforme Fouchet une baisse sensible du niveau des études pendant que le syndicat étudiant s'attaque au problème de l'orientation. Comment peut-on décider, dit l'UNEF, sur le seul examen de fin d'études secondaires de l'avenir de jeunes gens de 17 à 18 ans, qui, sur un coup de malchance, se verraient refuser l'entrée de l'université et seraient condamnés à devenir des cadres moyens? Mais voici le fond du problème: le syndicat étudiant trouve cette réforme trop timorée. Une véritable réforme doit être une réforme de structures, c'est évident, mais elle doit surtout régler la condition de l'étudiant dans la société.

La condition de l'étudiant. L'étudiant venu de sa province et qui vient étudier à Paris pour la première fois se trouve au seuil d'une expérience enrichissante mais difficile. Le premier concours qu'il subit est situé au niveau de la vie matérielle: "trouver une chambre qui ne soit pas trop chère; s'inscrire au restaurant universitaire; trouver des amis, car Paris est une ville où on est très seul. Ce premier combat est rude. L'Etat, pour sa part, aide l'étudiant. Il prend en charge son assurance maladie de façon complète. Il existe un hôpital universitaire destiné en premier lieu à l'étudiant. Ensuite, l'Etat attribue à l'étudiant une bourse. L'enseignement est pratiquement gratuit.

22% des étudiants sont boursiers. Cette bourse sera complétée par une aide familiale ou un travail rémunéré. Cela va assez bien pour les premières années mais lorsque l'étudiant affronte les grands concours, tels que l'agrégation ou l'Internat des hôpitaux, il est souvent marié. Il a parfois un ou plusieurs enfants. La bourse qui lui est attribuée ne lui suffit plus. Le travail rémunéré qu'il effectue alors, diminue, ou même supprime complètement ses

chances de succès. A l'agrégation d'allemand, on voit s'affronter 180 candidats. 12 seulement sont reçus. Face à un tel concours il faut, pour réussir, une aide familiale permettant de consacrer pleinement son temps à la préparation du concours. C'est contre cet aspect anti-démocratique des études que l'UNEF a mené son combat.

Le pré-salaire. Beaucoup a été fait pour les étudiants en matière d'action sociale. Au cœur de Paris, a été achevé voici peu de temps un grand immeuble consacré aux oeuvres sociales pour les étudiants. On y trouve le plus grand confort, depuis les installations sportives jusqu'aux chambres individuelles sans omettre le restaurant et les salles de travail. Or, l'aide matérielle ne suffit pas. L'étudiant se trouve dans la situation passive d'un être irresponsable, assisté par l'Etat, auquel on demande d'accepter ce qu'on lui donne et d'exister le moins possible. Aussi, la revendication syndicale, par laquelle l'UNEF pose le problème de l'étudiant, est-elle d'abord une définition. L'étudiant, "jeune travailleur intellectuel", représente pour l'Etat un investissement. Il fournit un travail. Il mérite donc un salaire qui lui apporte une double indépendance: une indépendance financière par rapport à la famille, qui supprime une des causes principales de tension perturbant les rapports affectifs; une indépendance par rapport à l'Etat, en rendant l'aide de celui-ci automatique, en fonction de critères qui ne dépendent que du travail.

La sécurité matérielle permet alors à l'étudiant de choisir librement ses études en fonction de son goût et de ses aptitudes. Il n'est plus tenu par un pré-contrat, d'achever un cycle d'études pour lequel il n'est pas fait. Il n'est plus contraint d'embrasser la carrière qui plaît à ses parents. Il gère lui-même son budget et acquiert un statut d'adulte responsable professionnellement et matériellement.

Le ministère de l'Éducation nationale n'est pas resté insensible à de pareilles revendications. Il y a répondu par des mesures partielles, comme le projet d'amélioration du système des bourses. Mais l'argument le plus souvent invoqué contre le pré-salaire, et qui est d'ordre financier, ne résiste pas aux analyses de l'UNEF, qui montre, chiffres à l'appui dans un de ses "Cahiers", que le pré-salaire ne serait pas plus cher que les diverses formes d'aide accordées aux étudiants. Effectivement, la multiplication des fonctionnaires dans les services étudiants pourrait être supprimée et cette économie viendrait équilibrer le budget du pré-salaire. Un indice permettrait de croire que ce projet a des chances d'aboutir: l'Etat s'efforce de reprendre contact avec le syndicat étudiant, contact interrompu à la suite de la guerre d'Algérie. Une collaboration de l'Etat et du syndicat faciliterait la réalisation de ce projet et entraînerait l'harmonisation indispensable à un équilibre futur.

Vaste réaménagement. Ainsi, s'effectue une immense re-organisation, non seulement de l'université française, mais encore de la condition de l'étudiant. Les décisions qui seront prises lors des prochains mois seront lourdes de conséquences car elles orienteront pour longtemps les destinées des études en France. Elles ne concernent pas seulement la France mais aussi les pays francophones, qui pourront être influencés par les essais et les tentatives faites au sein de l'université française. Vu le sérieux et la documentation des parties en présence, vu le rapprochement qui se dessine entre l'Etat et les syndicats de l'enseignement, il y a lieu d'espérer de bons résultats de ces projets puisque leur but est de conserver aux études françaises la même valeur en les rendant plus modernes, et qu'il y a, de part et d'autre, une égale bonne volonté.

François Mora

La rébellion et l'Église - 1

Les causes sociales et politiques du drame qui a ensanglanté le Congo-Léopoldville

par Mgr Jean JADOT, directeur national de l'Oeuvre de la propagation de la foi en Belgique

Ce qu'on appelle rébellion recouvre des faits sociaux de nature fort diverse. Le terme est équivoque. Pour analyser brièvement cette complexité, le plus simple est sans doute de dégager les principaux facteurs qui sont intervenus soit à l'origine de la rébellion, soit au cours de son développement.

L'origine première des troubles se trouve dans la misère des populations rurales. Le Congo vit essentiellement une révolution sociale provoquée par la pauvreté croissante des masses. Celles-ci constatent que leur sort ne fait qu'empirer, alors qu'une petite minorité de privilégiés du régime profite largement du nouvel ordre instauré avec l'indépendance. Elles constatent aussi que la facilité de vie des classes dirigeantes trouve souvent sa source dans la corruption, la fraude et l'abus de confiance. A tous les échelons, les pouvoirs publics sont gangrenés par l'intérêt personnel et par la volonté de puissance. Le moindre détenteur d'autorité se révèle fréquemment un profiteur et un tyran. Dans plus d'une localité, les rebelles ont été accueillis comme des libérateurs parce qu'ils venaient châtier les agents du gouvernement central et les militaires de l'A.N.C. dont la présence était calamiteuse pour les populations locales. L'annonce de l'exécution des représentants de l'autorité a souvent été reçue avec satisfaction: c'était la juste punition des forfaits perpétrés. La nouvelle laissait espérer l'instauration d'un ordre de chose plus équitable.

Cet aspect authentiquement révolutionnaire a valu à la rébellion le ralliement d'hommes honnêtes et généreux, même de bons chrétiens. Mais l'anarchie s'est développée rapidement. Les passions ont pris le dessus: l'alcool, le chanvre, les superstitions ont exercé leurs ravages. Même là où la rébellion s'était installée dans le respect de l'ordre et de la justice, la situation s'est dégradée en quelques semaines, parfois en quelques jours. Les éléments sérieux ont été débordés et la situation est devenue pire que celle qui existait avant la prise du pouvoir par les rebelles.

La révolution avortée, qui a tourné aux folies sanglantes, ne doit pas faire perdre de vue l'injustice sociale qui lui a permis de naître. La misère et le désordre des mœurs publiques existent également dans les parties du Congo qui ont échappé à la révolution, parce qu'il ne s'est pas trouvé de meneurs pour la déclencher. Le Congo

tout entier est à un stade pré-révolutionnaire. Un redressement économique et social est indispensable à brève échéance, si le pays veut faire l'économie de nouveaux bouleversements. Ce redressement a des aspects techniques nombreux et diversifiés. Il a aussi un aspect moral. Mgr Malula l'a souligné dans son Message de Noël.

Causes politiques internes

Il est probable que la misère des masses n'aurait jamais donné naissance à la révolution si des hommes politiques ne s'en étaient servis pour conquérir le pouvoir. L'achèvement des partis et des intérêts personnels est tellement mêlé qu'il n'est pas possible de le tirer au clair dans les limites de cet article. Il suffit ici d'attirer l'attention sur l'exploitation des revendications sociales par les politiciens ainsi que l'incidence étendue des divergences d'ordre tribal. Les hémicordes d'Africains sont dues le plus souvent à des questions raciales. Aussi bien sous le régime des rebelles que lors de la répression après la reconquête, la majorité des exécutions se sont faites en fonction de l'appartenance tribale. D'ailleurs beaucoup de partis politiques trouvent le principal de leur clientèle dans les clans d'origine de leurs chefs.

L'exploitation du problème social par les politiciens présente un aspect particulièrement grave et, faut-il ajouter, désolant. Il s'agit de l'appel fait à la jeunesse, et souvent même à la petite jeunesse, presque à l'enfance. Le caractère violent de la rébellion et les atrocités qu'elle a occasionnées sont dues en ordre principal à deux éléments: d'abord les adultes (souvent des désaxés) pervers par la drogue; ensuite les jeunes gens. Les dirigeants de la rébellion les ont engagés dans des bandes à des conditions insensées: soldes de cinq à sept mille francs par mois, droit de pillage (ce qui veut dire possession à brève échéance de montres, portefeuilles, transistors, etc.), armement abondant et incontrôlé, liberté sans limites. Fréquemment ces adolescents étaient systématiquement intoxiqués au chanvre et à l'alcool. Ils vivaient dans un état d'exaltation qui décuplait leurs forces, les rendait insensibles à la douleur et les portait à une férocité d'autant plus grande qu'ils ne se rendaient pas compte de la portée réelle de leurs actes.

Le racolage de la jeunesse a été facilité par le mécontentement foncier de tant de ju-

ven hommes et même de jeunes garçons qui se sentent frustrés dans leurs espoirs que leur avenir entrouverts l'école. Beaucoup n'ont pas pu achever leurs études primaires; d'autres n'ont pas pu poursuivre le cycle de l'enseignement comme ils le désiraient. Ils sont sans travail. Sans responsabilité dans la vie, n'ayant rien à sauvegarder, convaincus d'être les victimes d'une énorme injustice sociale, ils sont prêts pour l'aventure, surtout lorsque celle-ci se présente comme une revanche et comme l'instauration d'un nouvel ordre de vie.

Les dirigeants de la rébellion sont imparadonnables d'avoir exploité de pareille manière le désespoir de la jeunesse. Mais toutes les autorités du Congo ont sans doute manqué de prévoyance et de courage — et elles en manquent encore dans les régions restées indennes — devant les problèmes que soulève la jeunesse désespérée. Ce sont des problèmes terribles, d'une ampleur qui dépasse toutes les initiatives prises. Seule une action d'ensemble est capable de s'y attaquer utilement. On ne peut s'empêcher de sentir une vive inquiétude devant la passivité de toutes les autorités concernées. Cependant le problème de la grande jeunesse est général. Il se trouve partout, il conditionne l'avenir, il pourrit la situation d'aujourd'hui. Jamais la rébellion n'aurait atteint une telle intensité si elle n'avait pu rallier ces dizaines de milliers de jeunes désespérés. Le chanvre, l'alcool, la crédulité n'expliquent pas tout ce qui s'est passé et se passe d'ailleurs encore.

Causes politiques externes

Quiconque s'est penché sur les événements du Congo en 1964 pour les suivre et pour es-

sayer de les comprendre peut difficilement attribuer l'insurrection à une action étrangère. Mais il ne peut pas davantage nier qu'avec le temps des influences politiques étrangères ont exercé une action de plus en plus prononcée. Ces influences ont des sources diverses; parfois, elles convergent dans la même direction, parfois elles s'opposent. Il est malaisé d'en faire un tableau cohérent, et encore plus un historique. Trop d'éléments sont encore mal connus.

L'influence chinoise est certaine

Les ambassades de la Chine populaire à Brazzaville et à Kinshasa ont joué un rôle révolutionnaire. Cette action est coordonnée avec celle qui est menée par la Chine dans le reste de l'Afrique et dont les centres majeurs semblent se trouver en Tanzanie, au Mali et peut-être au Gabon? Une des lignes de force de l'action chinoise en Afrique est constituée par la xénophobie à l'égard de l'homme de race blanche. Les communistes russes et les experts israéliens sont ainsi visés aussi bien que les ressortissants des puissances occidentales. On ne peut considérer sans anxiété pour l'avenir des relations internationales les prodigieux regain d'hostilité à l'égard du blanc qui se développe depuis quelques mois en Afrique.

Causes historiques

Dans un article récent, le père Van Wing a fait un rapprochement éclairant entre l'expansion des Arabes trafiquants d'esclaves dans la deuxième moitié du XIXe siècle et l'expansion de la rébellion dans l'est du Congo en 1964.

Les centres dont on a beaucoup parlé depuis le mois de mai — Albertville, Uvira, Kinshasa, Stanleyville, etc. — ont été presque tous des centres esclavagistes sous la domination de sultans originaires de Zanzibar ou même de plus loin. Pour faciliter leur trafic d'esclaves et d'ivoire, ceux-ci favorisent les conflits, entre groupements tribaux. "De la sorte, ils réalisent un désarroi complet dans les structures les plus essentielles des communautés indigènes. Ils sapent fondamentalement la moralité publique de ces tribus primitives et favorisent spécialement le cannibalisme, qui existait déjà dans certains milieux ou groupes ethniques. Les cannibales ne mangent pas les hommes libres de leur tribu, mais bien les étrangers et les esclaves." Les groupes ethniques qui ont subi ce régime en sont restés profondément marqués. Ils sont connus pour leur mentalité xénophobe antiblanche et pour leur faible natalité. "Chez eux, il y a beaucoup d'hommes et de femmes sans enfants et qui n'ont rien d'autre à protéger que leur propre personne. Les communautés où les enfants pullulent aspirent à l'ordre et à la paix. Elles ne collaborent pas spontanément avec les révolutionnaires".

Le problème soulevé par les constatations du père Van Wing mériterait de faire l'objet de recherches approfondies. Mais il semble que sa conclusion soit fondée: "La région orientale du Congo, du Nord-Katanga à l'Uele, a connu une période précoloniale que d'autres contrées n'ont point connue; l'esclavagisme arabe a marqué inexorablement une notable partie de cette population et l'a traumatisée dans ses structures morales et sociales". Ce lourd héritage de certaines populations aura joué son rôle concurremment avec les facteurs d'ordre social et politique. Il explique sans doute, pour une part au moins, le caractère inhumain qu'ont revêtu tant d'excès commis sous le régime rebelle.

TROIS LIVRES INDISPENSABLES LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE



par Samuel BAILLARGEON, e.s.s.r.

Manuel d'histoire de la littérature canadienne-française. Détails biographiques, choix de textes analysés et commentés, photographie et reproduction de la signature autographe de la plupart des auteurs, bibliographie des ouvrages qui leur sont consacrés. Préface de M. le chanoine Lionel Groulx.

460 pages — relié toile — Prix net \$5.00

DICTIONNAIRE DES SYNONYMES ET DES ANTONYMES

par Hector DUPUIS

Le seul dictionnaire en langue française où l'on trouve sous un même mot et les synonymes et les antonymes. Un instrument de travail indispensable.

607 pages — relié toile — \$5.00



AU SERVICE DE NOS ÉCRIVAINS

par Léandre POIRIER, o.f.m.

Un livre que l'écrivain, le journaliste, l'étudiant, le chercheur voudra avoir à la portée de la main pour consultation fréquente. L'auteur aborde toutes les difficultés techniques qu'un écrivain rencontre lorsqu'il veut publier un manuscrit.

193 pages — relié toile — Prix net \$2.50



En vente dans toutes les librairies 245 est, boulevard Dorchester, Montréal tel.: 861-9621 Visitez notre librairie. Stationnement gratuit à l'arrière de l'immeuble

LIBRAIRIE DE LA PAIX 1213, rue Bleury (entre Dorchester et Ste-Catherine) VENTE 50% ET PLUS de réduction sur nos livres déjà réduits Romans, poésie, théâtre, livres d'art, reproductions, livres pratiques, collections de jeunesse, etc., etc. LIVRES DE POCHÉ Volumes simples... 49¢ Volumes doubles... 85¢ Livres policiers pour vos vacances de la collection: "Nuits blanches" (Ed. Plon). Vaste choix des meilleurs auteurs américains traduits en français. Prix de circonstances... 39¢ (au lieu de 85¢) BIENVENUE À TOUS — TÉL.: 861-7765

Hôtel ROYAL ROUSSILLON inc. restaurant-bar "au tromblon d'argent" 1610 rue St-Hubert, Montréal 24, Qué., Tél. 849-3214 Taux de location des chambres \$8., \$10., \$12., \$13. insonorisées climatisées - T.V. stationnement gratuit AU TROMBLON D'ARGENT dîner d'affaires \$1.25 souper \$2.00 ouvert de 8 a.m. à 2 a.m. dimanche 8 a.m. à 12 p.m. RESERVATIONS: VI. 9-3214

il y a plusieurs façons d'essayer d'apprendre l'espagnol (avec des livres, des disques, des appareils électroniques ou des soi-disant experts) mais il n'y a qu'une façon d'apprendre vite et bien: à l'école BERLITZ — langues vivantes Les Ecoles Berlitz possèdent les méthodes les plus directes, les plus progressives, les plus rapides et les plus efficaces montréal 845-1161 ottawa 232-5343 québec 529-6161 toronto 924-7773

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

Charles Munch-Francescati et Stanislaw Skrowaczewsky - Robert Casadesu - un récital: Francescati et Casadesu - 4 récitals de jazz: Dave Brubeck, Count Basie, Oscar Peterson, Thelonius Monk - enfin, deux soirées de musique viennoise consacrées à Strauss.

BOITE

Au Patriote, vendredi 28. Rence Claude à 21 heures et 23 heures. Tous les soirs Claude Dubois et Monique Michel.

ADIOS

Le tournage de "Viva Maria" fini, ses deux vedettes, Jeanne Moreau et B.B., ont quitté le Mexique pour la France. Jeanne était souriante et a déclaré qu'elle avait adoré le Mexique. Brigitte n'a rien dit, se contentant d'agiter le bras. La veille des articles de journaux critiquant violemment son comportement à Guanajuato. Ces critiques paraissent être le motif de ce départ subit. Aussi bien, deux jours avant la vedette avait dit qu'elle se reposerait quelques jours à Cuernavaca. Galants, les douaniers mexicains ont permis aux deux actrices de ne pas passer par la douane... afin de ne pas provoquer d'embouteillage.

SHAKESPEARE

Le succès a couronné les représentations de "Le Songe d'une nuit d'été" présenté par le Rideau Vert à Paris. M. Chappellain offrit un souper après la première à la Délégation du Québec à Paris, sous la présidence de Pierre Laporte. Samedi dernier la troupe était reçue à l'Ambassade du Canada.

LITTÉRATURE

Hier soir, dans les locaux du Club canadien, les organisations du livre québécoises recevaient la délégation des éditeurs du syndicat national des éditeurs français de passage à Montréal à l'occasion du Congrès international des éditeurs qui s'est tenu à Washington et de la célébration du 4e anniversaire de fondation du Conseil supérieur du livre. D'autre part, Jean Cayrol et Claude Durand ont signé à la librairie Renaud-Duval le livre tiré du film "Le Coup de grâce" dont la première a eu lieu à Montréal mardi dernier.

FESTIVAL

La Société des festival de Montréal vient d'annoncer son programme. Les festivités se tiendront à la Place des Arts du 9 au 15 août. On y verra "L'Opéra d'Aran" de Bécud, on y entendra: "Les Saisons" de Haydn - deux concerts:

horaires des spectacles

Table with columns for Theatre, Cinéma, and various showtimes and prices for different venues like Alouette, Avenir, and others.

A LA POUDRIÈRE "Un Couple parfait" d'Eugène Cloutier

par Jean BASILE

A la lecture, "Un couple parfait" d'Eugène Cloutier que présente pour une dizaine de représentations le théâtre de la Poudrière est une de ces oeuvres de théâtre d'altitude littéraire qui se rachète par une certaine bonne volonté à dénoncer quelques traits de notre société américaine. Eugène Cloutier s'est écrit, le romancier l'a prouvé. Sait-il faire une pièce de théâtre? C'est une autre question. Je dis bien "faire car "Un couple parfait" s'inscrit tout naturellement dans le style du théâtre bourgeois lequel a ses règles et ses exigences.

Quand on innove, on peut se tromper. Ce n'est pas mieux mais c'est compréhensible. Dès lors qu'on s'inscrit volontairement dans un genre, il faut aussi le respecter. Il n'y a pas grand chose à dire de cette pièce sinon que tous ses efforts pour nous faire passer son message ne lui sont pas d'une grande aide. De généralité en généralité on en arrive à une conclusion surajoutée. Le dialogue est terne. Sur-tout, le personnage principal, un "beatnik", est faux. Comment donc réussirait-il à nous en imposer lui qui est le porte-parole de l'auteur? Le deuxième acte, le mieux structuré, possède quelques qualités. Le premier et une bonne partie du troisième sont inutiles. Faibles décors et mise en scène. François Cartier en fait beaucoup dans le rôle de l'artiste. Georges Carrière se conduit avec dignité. Nathalie Naubert réussit à faire passer une ombre d'âme dans son rôle. La meilleure est Luce Guilbault. Ce qu'elle fait est anarchique mais elle a le privilège d'incarner le seul personnage vivant de la pièce et, hélas, anecdotique.

la Musique par Gilles POTVIN

Robert Noehren à Ars Organi

ARS ORGANI a terminé sa sixième saison, mardi soir, à l'Oratoire Saint-Joseph, par un récital du virtuose américain Robert Noehren qui présentait des oeuvres de Frescobaldi, Franck et Regner sur l'imposant instrument von Beckerath de ce temple. Noehren s'est déjà produit à Montréal et avait créé une forte impression par sa maîtrise, sa virtuosité, son imagination et son respect des styles.

C'est la première rétrospective de la peinture primitive et elle groupera des oeuvres de peintres du Québec, tels Bissonnette, les trois sœurs Bouchard, Robert Cauchon, Arthur Villeneuve et Georges Edouard Tremblay, de même que des peintres de l'Ouest du pays tels que Panko, Wyers, Stewart, Keevil et Dahlstrom.

Cette forme de peinture populaire, non académique, défie toutes les règles de l'art et est l'expansion naïve de la vie, des objets et des êtres. Des artistes comme les sœurs Bouchard sont en quelque sorte devenus des historiens d'un mode de vie passé et des peintres du terroir.

Thierry La Fronde 1ère représentation au festival d'art dramatique

BROCKVILLE — Ma tâche n'est pas de me montrer gentil, mais d'être juste". C'est par ces mots que M. Guy Beaulne a inauguré la semaine du Festival d'Art dramatique du Canada. Pour la première fois, en 18 ans, un Canadien décrochera les prix de concours national, auquel participent cette année sept troupes de comédiens amateurs venant d'un bout à l'autre du pays.

Centre des Arts et de Spectacle d'Ottawa, actuellement en construction. Le directeur de la production a trop accordé d'importance à la comédie de la pièce, oubliant ainsi son ton cynique et ses moments vraiment sérieux.

Pour les visiteurs du dimanche, des réjouissances populaires avaient d'autre part été organisées: sa majesté festival avait endossé le costume de son cousin sa majesté carnaval. Un "tournoi fleuri" a déployé sur la Croisette ses chars et les touristes ont pu se faire bombarder avec des oeillets lancés par Jean-Claude Drouot, que l'on n'appelle ici que "Thierry la Fronde", la Finlandaise Myriam Michelson, les vedettes brésiliennes Odete Lara et Norma Bengell et autres jolies personnes. La flotte américaine ne est venue participer à cette bataille. Elle a débarqué sa musique qui a souligné les coups au son des tambours et des trompettes.

Il a également émis certaines critiques sur le décor et l'éclairage. Il a vanté par contre le jeu de Miles P.W.T. Bates et Elsa Pickhorne. JACQUES DUCHESNE

Ce soir, la pièce présentée sera "Les Nouveaux dieux", une pièce canadienne originale, de Jacques Duchesne de Montréal. Le Théâtre de la Place Ville-Marie présente cette pièce.

Dans son discours de bienvenue, le premier ministre a exprimé l'espoir que la finale du Festival se déroule avant longtemps dans les salles du Centre des Arts et de Spectacle d'Ottawa, actuellement en construction.

LES BONNES de Jean Lanet. Les Saltimbanques. Rés.: 727-4343

LA MOME-PIGALLE - LA MOME-PIGALLE - LA MOME-PIGALLE. LA DIFFICULTÉ D'ÊTRE ADULTE. LA SCALA

LES BONNES de Jean Lanet. Les Saltimbanques. Rés.: 727-4343

LA MOME-PIGALLE - LA MOME-PIGALLE - LA MOME-PIGALLE. LA DIFFICULTÉ D'ÊTRE ADULTE. LA SCALA

LES BONNES de Jean Lanet. Les Saltimbanques. Rés.: 727-4343

LES 2 PLUS GRANDES VEDETTES DE L'HEURE. JEANNE MOREAU, J.-PAUL BELMONDO. FESTIVAL JEAN-TALON

UN COUPLE PARFAIT d'Eugène Cloutier. Création canadienne avec Nathalie Naubert, Luce Guilbault, François Cartier, Georges Carrière.

LA COMÉDIE LA PLUS COCASSE DE L'ANNÉE! CHASSE À L'ORANGE. LE GIBBIER

LES FOURBERIES DE SCAPIN DE MOÏRE. DU RIRE!!! Billets d'étudiants: \$1.25

RADIO-SELECTION

Jeu, 27 mai. A CBF-FM, à 1 h. 10. Matinée symphonique. "His Wife's Wedding Feast" de Coleridge-Taylor, avec Richard Lewis, ténor, le chœur et l'orchestre Philharmonia, dir. sir Malcolm Sargent, la symphonie en si béral Mendelssohn, de Walton, dir. Adrian Boult.

CINÉMA. en vedette: John WAYNE, Claudia CARDINALE, Rita HAYWORTH. 5 DERNIÈRES semaines. CIRCUS WORLD

HORAIRES DE LA TELEVISION

Table with columns for JEUDI 27 MAI, CBMT, and CFTM, listing various TV programs and their times.

ELVISE. GRAND PRIX VENISE 1964 (LION D'OR). MICHELANGELO ANTONIONI. MONICA VITTI - RICHARD HARRIS. LE DESERT ROUGE

FORUM 3 DERNIERS JOURS. CIRQUE SHRINERS. 26 ANNUÉL

LA MOME-PIGALLE - LA MOME-PIGALLE - LA MOME-PIGALLE. LA DIFFICULTÉ D'ÊTRE ADULTE. LA SCALA

GAGNANT DE 8 d'académie. MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE. AUJOURD'HUI 2 h. et 8 h. P.M. MY FAIR LADY

HARLOW. THE PICTURE OF THE WORLD HAS BEEN WAITING TO SEE! HARLOW

LE CHAPITEAU. Cet été, ce sera fête dans l'île Goyer. Renseignements: 849-2031

SAINT-DENIS. DEUX EXTRAORDINAIRES DOCUMENTS EN COULEURS. CARGO POUR LA RÉUNION

DEUX PERSONNAGES TROUBLANTS UN FILM fascinant... DES DEMAINE. Emmanuelle Riva

YOLANDA LISI. Ses chansons - Son trio. ANDRE PERRY. Son Trio dansant. BASIL CODOLBAN. Virtuose au Piano

Pas de minimum - Pas de frais de couvert. PRIX MODERES. 630 ouest, Boulevard Dorchester. Stationnement gratuit à l'intérieur. Téléphone 866-9506 Montréal

L'univers féminin



Plus besoin d'y penser... on peut maintenant aller à l'eau avec sa montre, grâce aux horlogers suisses. Ces montres, conçues spécialement pour la natation, sont offertes dans un choix de modèles munis de bracelets de couleurs vives, en harmonie avec le soleil.

Comment acheter une maison

TORONTO — En règle générale, le prix d'achat d'une maison doit être proportionné au revenu annuel, en ce sens qu'il ne dépassera pas deux fois et demie ce revenu.

M. D. B. Kirkup, de la Commission des valeurs immobilières de Toronto, donne des conseils aux futurs acheteurs.

Après avoir décidé du prix de la maison, on prend des renseignements en ce qui concerne le quartier, de façon à protéger l'investissement.

De l'avis de M. Kirkup, des propriétés situées dans de vieux quartiers bien organisés, sont difficiles à trouver dans toutes les régions du Canada.

Mais ces maisons sont appréciables, car il est plus facile de se rendre compte de ce qu'elles offrent.

Dans un nouveau quartier, il faut s'assurer que les installations sont déjà en place dans la localité. L'ingénieur de la ville peut fournir ces renseignements.

Le futur acquéreur s'informerait aussi de la structure des taxes, lesquelles seront plus élevées s'il n'existe aucune entreprise commerciale ou industrielle pour en partager le fardeau.

La maison que l'on se propose d'acheter sera examinée soigneusement quant à la construction, aux matériaux employés, bois, plomberie, etc.

Le plan architectural est aussi à considérer, de façon à apporter tout le confort possible à tous les membres de la famille qui habiteront cette maison.

l'augmentation du prix du lait en poudre, nous dit l'ACC, semble être le résultat d'un marché intense et d'une demande internationale accrue. Le meilleur achat est habituellement le grand contenant; assurez-vous toutefois que le bec verseur ferme hermétiquement.

Dans votre panier à provisions

Gastronomes, attention de ne pas tomber dans le piège... Un caviar synthétique, en tous points semblable au caviar naturel noir et rouge, a été mis au point au laboratoire des polymères de l'Institut des éléments organiques de l'Académie des sciences de l'URSS.

Ce caviar synthétique, nous assure-t-on, possède le même goût que le caviar authentique, si bien que l'on ne peut établir de différence entre les deux... On "fabriquera" le nouveau caviar en grande quantité très bientôt.

Selon son inventeur, le professeur Grigori Slonimsky, le caviar pourrait devenir un jour aussi accessible à chacun que la viande, le sucre ou le beurre. L'Institut où travaille le professeur Slonimsky a d'ailleurs déjà fabriqué de la viande artificielle, son seul défaut... elle a l'aspect du macaroni!

Mais cette fois-ci, les résultats sont parfaits: le professeur Slonimsky affirme d'ailleurs que son caviar synthétique est composé exactement des mêmes éléments que le vrai caviar... la différence n'est perceptible qu'au microscope.

La nouvelle, qui provoquera sans aucun doute de l'émotion dans les cercles gastronomiques mondiaux, figure dans le dernier numéro de l'hebdomadaire "Nedelia".

Surveillez les prix

Le prix du sucre est maintenant la moitié de ce qu'il était en novembre 1963. Les prix de certains produits (comme les confitures) ont légèrement baissé; par contre, plusieurs consommateurs se plaignent que les prix d'autres produits (mélange à gâteaux et liqueurs douces) ont augmenté. L'ACC fait remarquer qu'il n'est pas toujours possible aux fabricants de réduire immédiatement le prix du produit fini, vu les grandes quantités de produits bruts emmagasinés. Un conseil: surveillez les prix, n'achetez que si ceux-ci vous conviennent, profitez des subaines et substitués.

Des porte-bagages accessibles aux femmes

Tout récemment, les Chemins de Fer nationaux ont renouvelé les wagons de neuf trains Super Continental. Parmi les modifications les plus pratiques, on note, madame, l'installation de vastes porte-bagages à l'extrémité de chaque voiture. Composé de trois tablettes profondes, dont la plus basse est à dix pouces de terre et la plus élevée à hauteur des yeux, le porte-bagages est extrêmement commode... surtout pour la petite femme. On y glisse les valises sans trop d'effort. En outre, il permet à la voyageuse de disposer de ses malles de ce qu'elle monte sur le train et d'engager dans l'allée les mains libres, sans tour de force et d'équilibre.

Aubaines et primeurs

Au comptoir des fruits et légumes, tout est désespérément cher, faisait remarquer une ménagère l'autre jour. C'est vrai: pendant quelques semaines encore, nous devons nous rabattre sur les conserves et les produits congelés afin de maintenir l'équilibre du budget.

Cette semaine, soulignons deux nouveaux arrivés à l'étalage des légumes: les asperges

fraîches du Québec et la laitue en feuilles. Les prix sont élevés et les produits de qualité moindre que les années passées. Un porte-parole d'un grand marché d'alimentation nous explique que la température des dernières semaines n'a pas été favorable et que les légumes manquent de chaleur et de soleil pour atteindre leur qualité maximum. Personne donc n'y peut rien.

A l'étalage des fruits, les ressources sont minces. La saison des pamplemousses s'achève, les pommes ont terminé leur règne et sont chères; il n'y a que les bananes d'abordable.

Bouchées au jambon et au fromage bleu (4 douz.)

- 1 Boîte (12 on.) de viande préparée (température ambiante)
- 1/2 tasse de fromage bleu emietté
- 1/4 tasse de pacanes hachées
- 2 c. à thé de sauce soya
- 1 1/2 tasse de fines miettes de pain rassis
- 2 oeufs
- Environ 4 douzaines d'olives farcies

Préchauffer le four à 400°F. Verser la viande dans un bol et la piler avec une fourchette. Ajouter fromage bleu, pacanes, sauce soya, panure et oeufs; bien mélanger. Former une petite boulette de viande autour d'une olive, continuer ainsi jusqu'à ce que la viande soit tout utilisée. Placer sur des tôles à biscuits et cuire à four préchauffé 10 à 12 minutes. Servir chaud.

Renée R.

Réception plein soleil

Après les examens, vos jeunes aimeront une réception plein soleil pour marquer la fin de l'année scolaire. Avec un punch bien froid, servez des hors d'oeuvre chauds. Voici une idée nouvelle, facile d'exécution.



Élégance de l'heure



GOTHE de New-York vous présente sa robe à diner à coudre dans une soie imprimée, particulièrement seyante pour la toute jeune demoiselle qui ira à son premier bal-champêtre cet été.

Le patron imprimé no A-681 est offert pour les tailles 12, 14, 16 et 18 ans.

La grandeur 16 exige 7% verges de tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.



soyez une personne d'action!

Un incident tout à fait inattendu! Votre maison s'est transformée en pigeonnier. Vous avez besoin de secours! Que faire? Faites marcher vos doigts... dans les

Pages Jaunes! Quel que soit le service ou le produit dont vous avez besoin, vos doigts le trouveront rapidement et facilement dans les Pages Jaunes. C'est ce que font les gens d'action!



utilisez les Pages Jaunes

comme les gens d'action-faites marcher vos doigts...

CAMP AZIMUT NORD

Camp de vacances pour garçons de 9 à 15 ans
 Vie en plein air — Vie de pionnier
 3 périodes: 26 juin au 18 juillet
 18 juillet au 8 août
 8 août au 22 août
 Situé à Sainte-Émélie de L'Énergie, comté de Joliette
 Pour de plus amples renseignements:
 M. Maurice Gariépy — 1150 Hodges, St-Laurent — 747-7229

AU MONT CASTOR (Ste-Agathe)

Membre de l'Association des camps du Québec
 COLONIE DE VACANCES LAÏQUE et MIXTE
 Direction française. En activité depuis 1962
 Enfants de 5 à 12 ans
 du 20 juin au 29 août 1965
ACTIVITÉS:
 Tous les jeux de plein air. Cours de natation - Tir à l'arc et à la carabine - Artisanat - Théâtre - Dessin, peinture, plastiline - Marionnettes, etc...
 Surveillance continue et organisation des jeux par personnel compétent.
 Encore quelques places disponibles
 Rens. et documentation: RE. 9-0552

COLONIE DE VACANCES AIR SOLEIL

TOUS LES SOIRS SAUF LE DIMANCHE
Ritz Café at Night...
 DINER et SOUPER
 Danse au son de l'Orchestre de Max Chamitov
 alternant avec notre DISCOTHÈQUE

En vedette
 ★ DENISE DARCEL
 ★ DEUX SPECTACLES PAR SOIR



Réervations: 842-4212

AU PETIT CAFÉ
 Dîner d'hommes d'affaires
 souper - de 6 à 8 h. p.m.
 DU LUNDI JUSQU'AU SAMEDI
 préposé aux automobiles à l'entrée

Pour l'amateur
 LA GALERIE DES
Beaux Meubles
 EATON



Une pièce de toute beauté illustrant une sélection choisie de meubles de style Colonial espagnol, récemment importés de Mexico.

PETITE TABLE D'APPOINT

Table octogonale exécutée en pin à nuance antique et présentant des pieds-fuseaux formant arcades, délicatement travaillés au tour. Une pièce de choix qui ravira le collectionneur de meubles de style à prédominance espagnole.

90.00

Un meuble de qualité que l'on ne peut choisir qu'à la GALERIE DES BEAUX MEUBLES, au septième étage, chez EATON, le rendez-vous des gens de goût.

SESSION Fédérale

Les hauts fonctionnaires du ministère de l'Industrie rencontreront les représentants de l'industrie électronique dans le but de discuter d'un changement de droits, comme l'a recommandé la Commission du tarif. M. Alfred D. Hales (P.C. - Wellington-Sud), à qui cette réponse fut rendue, avait demandé au ministre, M. Drury, s'il était vrai que son ministère fût en train de dresser un plan ayant trait à l'industrie électronique analogue à l'accord conclu récemment entre le Canada et les Etats-Unis concernant l'industrie automobile. M. Drury l'informa que la Commission du tarif a recommandé certains changements et qu'une conférence aura lieu à ce propos.

Deux sénateurs du Québec, MM. Jacques Flynn et Jean-François Pouliot, proposent des modifications au projet de loi sur la retraite obligatoire à l'âge de 75 ans des membres de la chambre haute. Tous deux estiment que le projet de loi, adopté par les Communes, est mal rédigé et offre des fuites. Un comité du sénat étudiera et M. Flynn, pour sa part, dit espérer qu'on trouvera moyen de permettre aux sénateurs de "prendre leur retraite avec dignité".

Le gouvernement n'a pas l'intention de faire accroître le prix de l'or, il n'y a même pas pensé, a déclaré le ministre des finances, M. Gordon. Il avait à répondre à une série de questions posées par des députés de l'opposition quant à l'attitude du gouvernement concernant les propos d'augmentation du double du prix de l'or. Il a dit que l'attitude du gouvernement, à l'égard de l'or, est bien connue, se résume à ceci: maintenir le prix de ce métal à son niveau actuel.

Il conviendrait de créer avant longtemps une commission royale à laquelle on confierait l'étude de la question d'un ombudsman canadien. Tel est la réponse donnée par le premier ministre Pearson à la question posée par M. Robert Thompson, chef créditiste, qui avait rappelé qu'un comité de Communes recommanda l'an dernier que le Canada désigne un fonctionnaire de cette nature qui aurait pour fonction de prendre connaissance des griefs des simples citoyens contre le gouvernement.

Le ministre Benson : Ottawa refusera aux provinces le droit de créer des banques

VANCOUVER. — Le ministre canadien du revenu, M. Benson, a exprimé l'avis que le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett n'a aucune chance de se lancer dans l'entreprise bancaire. Dans une entrevue, M. Benson s'est dit d'avis que M. Bennett devrait investir son argent dans les universités et laisser les affaires bancaires au fédéral. Le gouvernement fédéral, dit-il, a peu d'objection à ce qu'une banque ait son siège social en Colombie-Britannique, mais il s'oppose à ce que le gouvernement provincial y prenne part parce que, dit-il, les banques relèvent du fédéral, en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. M. Benson a noté: "Il est facile de prévoir qu'à peu près toutes les affaires en Colombie-Britannique devraient passer par la banque provinciale". Il a précisé que les autorités provinciales — telles que les commissions scolaires — seraient en quelque sorte forcées de faire affaire avec cette banque. L'entreprise privée ensuite suivrait à cause de sa loyauté provinciale. Il en résulterait que le gouvernement fédéral perdrait le contrôle de sa politique fiscale, qui est du ressort fédéral. A cause de cela, les provinces n'auront pas la permission de créer des banques.

Advertisement for Casuar gin. Includes an image of a bottle and a person holding a glass. Text: "Pourquoi le casoar préfère-t-il le dry gin LONDON CLUB DE MELCHERS? Parce que le casoar est très humain! Il aime un dry gin à la fois sec et léger. Comme vous qui êtes connaisseur de véritable dry gin, il n'a trouvé que le LONDON CLUB de Melchers qui réunisse ces deux qualités! P.S. Qu'est-ce donc qu'un casoar? 181-40 02 181-6 25 02 LES DISTILLERIES MELCHERS L.T.E. BERTHIERVILLE, QUE. Distillé et embouteillé au Canada dans la province de Québec"

Pearson a pressenti Macnaughton au poste d'orateur permanent

OTTAWA. — Le premier ministre Lester Pearson s'est entretenu avec l'orateur de la Chambre, M. Allan Macnaughton, de la proposition de M. Diefenbaker, notamment, qui souhaite qu'il occupe désormais ses fonctions en permanence. M. Pearson a déclaré aux Communes que le député conservateur de Mont-Royal, qui avait manifesté l'intention de quitter la politique avant les prochaines élections, ne se prononcera sur cette suggestion qu'après que les Communes elles-mêmes en auront étudié plus avant les modalités, puisque la proposition fut d'abord faite en Chambre. M. Pearson a déclaré que MM. Macnaughton et l'orateur adjoint, M. Lucien Lamoureux, sont tous deux bien préparés pour cette tâche et que leur honnêteté et leur objectivité sont reconnues. Il a ajouté qu'il proposerait, à défaut, l'ancien orateur de la Chambre, un conservateur, M. Roland Michener, au

jour d'hui ambassadeur de notre pays en Inde, "l'un des meilleurs orateurs qui aient présidé les débats de cette Chambre", a dit M. Pearson. Mais le premier ministre voudrait d'abord savoir ce que l'on entend par un orateur permanent, et quelle serait la durée de son mandat. Une chose est certaine, a-t-il souligné, il est nécessaire d'accroître davantage l'indépendance de celui qui préside les débats aux Communes. Il a suggéré, par exemple, qu'on abolisse le droit d'en appeler de ses décisions. Il faudrait en outre bien assurer la retraite d'un orateur permanent qui quitterait la fauteuil. M. Pearson a rappelé qu'il n'a pas l'intention "d'imposer" les modifications aux règlements de la Chambre. Le gouvernement étudiera toutes les suggestions qu'on lui fera. M. Diefenbaker s'est alors levé, annonçant, et accus les ministériels d'avoir tenu des petits caucus inter-partis, me-

naçant les uns et les autres de déclencher des élections s'ils n'acceptaient pas d'émuler les règlements proposés. "La menace d'élections générales plane sur cette Chambre", a déclaré, courroucé, le chef conservateur, accusant notamment le président du Conseil privé, M. McIlraith, d'avoir proféré de telles menaces. Ce dernier a protesté, rappelant à son adversaire qu'il est de tradition de respecter le secret de ces réunions, auxquelles M. Diefenbaker lui-même avait assisté. Le leader de l'opposition est revenu à la charge, cherchant à savoir comment, dans ces conditions, les journaux avaient pu faire état des positions prises par M. McIlraith lui-même dans ces rencontres. Le député libéral a nié avoir jamais transmis de telles informations à la presse.

Diefenbaker à ses partisans: soyez prêts, les élections sont proches

OTTAWA. — Le leader de l'opposition John Diefenbaker s'est lancé toutes voiles dehors à l'abordage du gouvernement libéral, mardi soir, devant 150 enthousiastes partisans qu'il a invités à se tenir prêts pour les prochaines élections fédérales. "Je ne sais quand elles auront lieu, mais ce pourrait être d'un jour à l'autre, si ce projet de réforme parlementaire est adopté tel quel; honte à 1958!" s'est exclamé le chef conservateur dans une allusion au règlement de clôture qui mit fin au célèbre débat sur le pipeline. La réforme aujourd'hui proposée par les libéraux suggère également de limiter la durée des débats en chambre. M. Diefenbaker, qualifiant l'actuel gouvernement "d'invertébré qui pille dans le vent comme un roseau", accuse le régime de vouloir maintenant contrôler la presse, en donnant suite à sa manière aux recommandations de la commission royale d'enquête sur les publications.

D'un Océan à l'autre

Le leader de l'opposition a donné en outre un aperçu du programme d'assistance à l'éducation que son parti entend réaliser: hausse des subsides par capitaux aux universités de \$2 à \$3; extension du programme d'assistance à la formation professionnelle aux universités mêmes, qui n'assureraient plus que 25 p.c. du coût de leur équipement; le fédéral se chargeant du reste; augmentation des pensions de vieillesse de \$75 à \$100 par mois.

La pénurie de professeurs freine l'échange Québec-Ontario

OTTAWA. — Vingt-quatre instituteurs canadiens consacreront leur six semaines de vacances à aider leurs collègues africains à améliorer leur qualité d'enseignement. Par l'intermédiaire de la Fédération canadienne des instituteurs qui organise un programme d'éte en Afrique, ils se rendront dans les écoles de l'Ouganda, du Kenya et probablement à Tanzanie, à la fin de juillet, après une semaine d'étude d'orientation au bureau de la fédération, à Ottawa. En Afrique, ils travailleront avec leurs collègues de ces régions. Les instituteurs africains, pour la plupart, n'ont pas les mêmes qualifications en comparaison du standard canadien. Quelques-uns enseignent depuis 25 ans avec des connaissances équivalentes au cours de sixième année.

Séparé ou non, le Québec fera toujours partie de l'Amérique, et ne pourra être unilingue

NEW YORK. — Le séparatisme du Canada français est encore sans importance en ce qui a trait au vote, mais il n'en demeure pas moins une réalité qu'on ne peut ignorer, déclare ce soir M. George V. Ferguson, rédacteur en chef du Montreal Star, dans une allocution devant le Canadian Society de New York. Parlant au dîner annuel de la fête de la reine, M. Ferguson dit que si on ignore les aspirations du Québec, le mouvement séparatiste pourrait prendre beaucoup d'importance. Le Canada est présentement au beau milieu d'une transformation fondamentale, d'affirmer M. Ferguson, et cette transformation n'est pas due à un renouveau du Canada français. C'est que, pour la première fois de son histoire, qui remonte à plus de 300 ans, le Canada français commence à se rendre compte de ce qu'il pourrait devenir.

Faits divers

Loisieur coupable de possession d'héroïne. Un commis de bord de la société Air-France, Roger Loisieur, âgé de 48 ans, a été trouvé coupable de possession d'héroïne. Devant le juge Jean Teller, Loisieur subit son procès sous des accusations de possession et d'intention de trafic de drogue. Le juge a dit que la preuve dans la cause de possession d'héroïne était satisfaisante, mais que la Couronne devra maintenant prouver qu'il y avait intention de trafic. Loisieur est un des cinq hommes, y compris quatre employés d'Air-France, qui ont été arrêtés en mars dernier, après la saisie de 60 livres d'héroïne évaluée à \$1,000,000 sur le marché noir. Les autres accusés sont: Georges Aubert, 26 ans, Emile Sérafin, 35 ans, et Roland Delecolle. Les trois premiers inculpés sont des employés d'Air-France et Delecolle est un camionneur de 39 ans, de Saint-Léonard, en banlieue de Montréal.

Un ancien inspecteur avoue sa culpabilité

Un ancien inspecteur de l'impôt sur le revenu, contre lequel pesait une accusation d'avoir accepté durant 19 ans des cadeaux des contribuables, s'est reconnu coupable de 16 chefs d'accusation reliés à des cadeaux d'un montant total de \$32,684. La première accusation, portée contre M. Lucien Prévost, un fonctionnaire de 51 ans, comportait des cadeaux de \$100,000. Elle a été réduite avec le consentement de M. Bruno Pateras, procureur de la Couronne. M. Prévost est présentement en liberté sous un cautionnement de \$15,000 jusqu'au 8 juin, alors que sa sentence sera rendue.

Coupable de négligence envers des animaux

ST-JEAN. — Raymond Gelleneau, âgé de 35 ans, propriétaire d'un cimetière de vieilles automobiles, accuse d'avoir laissé sous un soleil brûlant, à été trouvé coupable de négligence délibérée et recevra sa sentence lundi. La preuve a démontré que trois des chiens sont morts à la suite d'une maladie contractée par la malnutrition et une longue exposition au soleil. La Société de protection des animaux avait pris les bêtes sous sa garde en juillet dernier et quatre autres chiens ont dû être abattus.

"Ce qui est bon pour la Bell Telephone est bon pour le pays"

OTTAWA. — La déposition entendue hier devant la Commission du transport a mis en lumière l'influence de Bell Telephone sur l'économie canadienne. Les arguments apportés, cependant, de côté et d'autre, étaient diamétralement opposés. M. John L. O'Brien, qui dirige la batterie d'avocats occupant pour la compagnie, présente que toute décision concernant la modification du revenu alloué à la compagnie devait tenir compte de l'effet stimulant qu'aurait sur notre économie le pourcentage des revenus que pourrait toucher la compagnie. Ce qui est bon pour Bell est bon pour la nation, dit-il.

Objetif de la Federation of Catholic Charities: \$840,000

Le président général de la campagne 1965 de la Federation of Catholic Charities, M. William G. Bradley, a annoncé que l'objectif de la campagne est de \$840,000, soit une augmentation de \$75,000 par rapport à la campagne 1964. Lors d'un déjeuner qui a réuni les curés des paroisses anglo-catholiques de Montréal et auquel assistait Mgr L. P. Whelan, évêque auxiliaire à Montréal et président honoraire de la campagne, M. Bradley a expliqué que la décision de hausser l'objectif cette année est fondée surtout sur l'expansion que connaît la ville de Montréal. "Nous devons toujours regarder vers l'avenir et prévoir les besoins de cette ville en plein essor", a-t-il ajouté. Au cours des dernières années, la Fédération a eu à faire face à des demandes sans cesse accrues. Si nous ne sommes pas en mesure de rendre ces services, nous ne remplissons pas notre tâche.

Bagarre à Gatineau

GATINEAU. — La police a tiré quatre coups de feu en signe d'avertissement, lundi soir, afin de mettre fin à une bagarre dans le centre commercial. Deux agents ont subi des coupures à la figure, et leurs costumes ont été déchirés. Dix-neuf accusations ont été portées, dont trois contre des adolescents. Certains sont accusés d'avoir troublé la paix, d'autres d'avoir frappé un agent de police. Le délit de bagarre a éclaté quand deux hommes ont commencé à se battre sur le trottoir, à la porte d'un restaurant.

31ème anniversaire des jumelles Dionne

Quatre des quintuplées Dionne qui vivent encore célébreront vendredi leur 31e anniversaire de naissance. Il est probable que pour marquer l'événement elles se contenteront de souper dans un restaurant du centre de la ville et peut-être d'assister ensuite à un spectacle. Trois jumelles habitent maintenant à St-Bruno, dans la banlieue de Montréal, sur la rive sud du Saint-Laurent. Yvonne, qui a quitté il y a quelques semaines le couvent de Moncton, N.B., où elle était entrée demeure maintenant avec Annette, Mme Germain Allard, Marie, Mme Florian Houle, demeure à peu de distance dans la même localité. Cécile, Mme Philippe Langlois, demeure à Québec.

Bennett au Japon

TOKYO. — M. W. A. C. Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique, accompagné de cinq ministres provinciaux, a été reçu par le prince royal Akihito et la princesse Michiko à leur palais de Tokyo. Les Canadiens sont arrivés à Tokyo lundi. Ils entreprennent une tournée de 11 jours au Japon en vue de chercher à augmenter le commerce et les relations économiques de la Colombie-Britannique avec le Japon.

Gare au socialisme

WINDSOR (Ontario). — Le socialisme pourra prendre le Canada par défaut si les hommes d'affaires ne réussissent pas à établir clairement la valeur de l'entreprise privée, a déclaré le président des bourses de Montréal et Canadienne, M. George Hees. L'histoire démontre, dit-il, que le socialisme en vient à s'implanter dans les pays où les avocats de l'entreprise privée ne réussissent pas à convaincre le peuple que leur système est celui qui peut assurer le meilleur standard de vie.

A VENDRE

Pointe du domaine, Ile Perrot — 6 appartements — Habitable été-hiver — Magnifique terrain de 138,000 pieds carrés (600 x 230), situé sur les bords du lac Saint-Jouis — Alimentée à l'eau de source naturelle — 220 — Garage attenant pour deux autos (24 x 24) — Peut être transformée en centre de vacances, en club de yacht — Aucune offre raisonnable refusée — Pour information appelez: 669-0221

Advertisement for a house for sale. Includes an image of a large house. Text: "A VENDRE Pointe du domaine, Ile Perrot — 6 appartements — Habitable été-hiver — Magnifique terrain de 138,000 pieds carrés (600 x 230), situé sur les bords du lac Saint-Jouis — Alimentée à l'eau de source naturelle — 220 — Garage attenant pour deux autos (24 x 24) — Peut être transformée en centre de vacances, en club de yacht — Aucune offre raisonnable refusée — Pour information appelez: 669-0221"

Bourses Québec - T.N.

ST-JEAN, Terre-Neuve. — Le président de l'université Memorial, le Dr Raymond Gushue a annoncé l'établissement d'un système de bourses rapprochées avec l'université Laval. Il a expliqué que cet été, l'université Memorial offrira deux bourses d'une valeur de \$300 chacune à des étudiants de Laval. En retour, l'université de Québec offrira deux bourses de même valeur à des étudiants de Memorial. Le Dr Gushue a observé que le but de cet échange à l'avantage de perfectionner leur langue seconde, l'anglais ou le français.

Rôle de R.-Canada

OTTAWA. — La société Radio-Canada devrait, sans tenir compte des coûts d'écoute, remplir sa mission qui est de refléter clairement, correctement et courageusement les choses que le Canada a hérité, a déclaré mardi soir M. Ernest L. Bushell, président de la station de télévision CJOH d'Ottawa. Directeur général adjoint de Radio-Canada de 1953 à 1959, M. Bushell a également opiné que la société d'Etat devrait dépenser moins de temps, d'énergie et d'argent pour rivaliser avec les stations privées.

Le bié à la Chine

WINNIPEG. — La Commission canadienne du bié a fait savoir que le bié vendu récemment à la Chine consistait en un bié de qualité inférieure. Le montant de cette vente de 58,700,000 boisseaux n'a pas encore été révélé, mais il dépasserait les \$100,000,000.

Doyen des diplomates

OTTAWA. — L'ambassadeur d'Italie, M. Carlo de Ferraris Salzano, devient le nouveau doyen du corps diplomatique à Ottawa à la place de l'ambassadeur du Chili, M. Mario Rodriguez qui est rentré dans son pays au début du mois. M. Salzano est en mission à Ottawa depuis le mois de juillet 1959. Après M. Salzano, l'ambassadeur délégué à Ottawa depuis le plus longtemps, est M. Robert Hippolyte, de Haiti. Il est nommé depuis le mois de mars 1960.

En un clin d'oeil vous sillonnez les mers du sud!

EN UN CLIN D'OEIL VOUS SILLONNEZ LES MERS DU SUD! KON TIKI LE RESTAURANT POLYNÉSIE DU SHERATON MONT-ROYAL

Le décor est tropical à souhait, la cuisine polynésienne est un chef d'oeuvre d'exotisme, une visite au Kon Tiki, c'est un voyage dans une assiette! Si vous n'êtes pas voyageur, Le Broche vous offre un grand choix de plats français. Autres suggestions aventureuses: un repas au Hunt Café et des coquelets au Metro Bar. Quel que soit votre désir, Sheraton Mont Royal saura le satisfaire — parfaitement.

Advertisement for Goyette Inc. Includes an image of a car. Text: "Connaissez-vous les avantages à louer une automobile? Pour informations Consultez: Conrad Goyette Normand De Grâce Telephone: 658-8723 - 861-0181 Distributeur de: Pontiac, Buick, Acadian, Beaumont, Camions G.M.C."

chez PIERRE

chez PIERRE. Licence complète 12h. a.m. à 11h. p.m. 1263, rue Labelle 842-1590

Advertisement for Hotel Sheraton Mont-Royal. Includes an image of a person. Text: "EN UN CLIN D'OEIL VOUS SILLONNEZ LES MERS DU SUD! KON TIKI LE RESTAURANT POLYNÉSIE DU SHERATON MONT-ROYAL. Le décor est tropical à souhait, la cuisine polynésienne est un chef d'oeuvre d'exotisme, une visite au Kon Tiki, c'est un voyage dans une assiette! Si vous n'êtes pas voyageur, Le Broche vous offre un grand choix de plats français. Autres suggestions aventureuses: un repas au Hunt Café et des coquelets au Metro Bar. Quel que soit votre désir, Sheraton Mont Royal saura le satisfaire — parfaitement. HOTEL SHERATON MONT-ROYAL Pour vos réservations, veuillez appeler: Victor 2-7777"

Le niveau de l'eau dans le port affecte le volume des affaires

potins financiers

Les gains se maintiennent à New York où le marché connaît sa meilleure période depuis huit mois. La tendance était peu caractérisée à Toronto, tandis que les valeurs de pulperies ont soutenu un marché nettement à la baisse sur la place locale.

Les actionnaires de La Compagnie de Téléphone Bell du Canada seront invités à voter le huit juillet sur un amendement aux règlements de la compagnie visant à augmenter le nombre d'administrateurs et à simplifier le mode de scrutin. Le vote se prendra lors d'une assemblée générale spéciale qui se tiendra dans la salle de conférence de l'édifice de la compagnie situé côte Beaver Hill. Dans sa lettre adressée aujourd'hui aux actionnaires avec l'avis d'assemblée, M. Marcel Vincent, président de la compagnie Bell, a fait remarquer que la charte de la compagnie avait été amendée par une loi du Parlement afin d'autoriser les actionnaires à augmenter le nombre des administrateurs jusqu'à la nouvelle limite statutaire de 20 membres.

M. H.-R. Swerland de Montréal a été élu président de l'Association des courtiers d'assurances du Québec. Il succède à M. Maurice Bernardin qui occupera désormais le poste de président du conseil d'administration de l'association. Les vice-présidents élus sont MM. Pierre Lajoie, de Trois-Rivières, Maurice Gauthier, de Montréal, André Lévesque, de Québec et Trevor Evans, de Montréal. C'est au terme du 55^e congrès annuel de l'association que les noms des nouveaux membres de l'exécutif ont été rendus publics.

Un accord de financement visant la vente de \$10,000,000 de rails de acier au Mexique, a été signé au bureau de M. Mitchell Sharp, ministre du commerce, à Ottawa. Ont signé leur signature MM. T.H. McEvoy, vice-président, Dominion Steel and Coal Corp. Ltd.; H.T. Aitken, président, Société d'assurance des crédits à l'exportation et T. Chase-Casgrain, secrétaire de la SACE. L'accord autorise la SACE à financer la vente de rails d'acier, de même que d'accessoires, aux chemins de fer nationaux du Mexique. L'usine de Sydney (Nouvelle-Écosse) de Dominion Steel and Coal Corporation, Limited (DOSCO), de Montréal, fournira le matériel.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Le Canada et l'atome : uranium à la France, centrale au Pakistan

Le Canada et la France continuent de négocier la vente d'uranium canadien. Ces négociations ont marqué un pas qui pourrait être décisif lors du récent séjour du ministre du commerce, M. Mitchell Sharp, en France. Il a conféré avec plusieurs ministres français, dont M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat français pour les affaires scientifiques, atomiques et spatiales. Une coopération constante s'établit entre les deux pays, notamment à l'échelon ministériel, tant du côté du gouvernement fédéral du Canada que de ceux des provinces. La France a besoin de matières fissiles afin de poursuivre son programme d'installations de réacteurs nucléaires pour la fabrication d'électricité. M. Sharp a noté à son retour que les entretiens de Paris n'avaient pas pour but immédiat la négociation du contrat de vente d'uranium, mais il s'agissait de déterminer les conditions générales auxquelles il faudrait s'en tenir. Le ministre a clairement indiqué à ses collègues français que l'uranium devra servir à des fins pacifiques. Il semble bien que le gouvernement français est tout disposé à satisfaire cette exigence. L'importance de la contribution canadienne dans le domaine atomique sur les marchés du monde ne cesse de s'accroître. Canadian General Electric et le Pakistan ont conclu un accord au sujet d'une usine d'énergie électrique à partir de l'atome que CGE construira près de Karachi, au Pakistan occidental, au coût de \$60,000,000. Ce sera la première fois qu'une société canadienne érige entièrement une usine atomique. Elle pourra produire 137,000 k.w. d'électricité. La Société d'assurances des crédits à l'exportation, du gouvernement fédéral, financera le projet avec le concours de l'administration du plan Colombo. Le Pakistan contribuera pour \$8,000,000. Le cabinet doit donner son approbation finale au projet, bientôt.

CUA élit un Montréalais à la présidence. M. D.B. Martin

MONTEBELLO. — M. Donald B. Martin, de Toronto, directeur général de Royal London & Lancashire Insurance Company, a été élu hier président de la Canadian Underwriters' Association; M. Martin, qui a vécu de nombreuses années à Montréal, succède à M. H. Douglas Coe, de Toronto. Les élections ont eu lieu au Club Seigneville, où les membres de l'association se sont réunis pendant trois jours à l'occasion de l'assemblée annuelle. M. F.W. Pearson, de Montréal, directeur pour le Canada de Northern & Employers Insurance Group, a été élu premier vice-président et M. D. Damov, de Toronto, directeur pour le Canada de Travelers Insurance Companies, second vice-président.

Les présidents des différents comités de l'association sont: comité des biens, M. P.F.G. Alcock, de Toronto, directeur du service des biens pour le Canada de Norwich/Scottish Union Insurance Group; comité de l'automobile, M. H. Whittaker, de Montréal, directeur adjoint pour le Canada de Royal Exchange/Atlas Group; comité des accidents, M. Merlin W. Donald, de Montréal, représentant principal au Canada de la Maryland Casualty Insurance Company; comité des biens personnels, M. T.N. Johnson, de Toronto, directeur pour le Canada de la Pearl Assurance Company.

L'équilibre devient plus difficile à établir entre rendement et capitaux

Les investissements dans le domaine des communications, si essentielles que leur nécessité ne peut plus faire aucun doute, deviennent de plus en plus élevés, dans la mesure où les sociétés doivent desservir des territoires peu peuplés. C'est le cas de Québec-Téléphone sur la Côte Nord du St-Laurent. Cette société dont les ressources internes sont importantes devra tout de même recourir au marché des capitaux et y obtenir \$41,000,000. Dans plusieurs milieux, l'on s'inquiète de maintenir la confiance des bailleurs de fonds, des actionnaires actuels et éventuels, par conséquent, du rendement de leurs placements. Un programme accéléré de construction ne peut pas, au début du moins, apporter assez de revenus additionnels et de réduction des frais d'opération pour atteindre le rendement autorisé de 6 p.c., même en tenant compte de majorations de tarifs. La Régie des services publics devra prendre une importante décision quand elle aura terminé l'étude de la requête de Québec-Téléphone; cette société propose une répartition nouvelle et une majoration de taux qui auront pour effet de majorer de 90 cents à \$1.35 les tarifs du service résidentiel individuel.

MARC-HENRI COTE, (par intérim)

Le maintien du niveau de l'eau dans le port devient une préoccupation dont les échos se font de plus en plus pressants. Une journée d'étude sur le niveau de l'eau aura lieu à l'hôtel Windsor, le 14 juin. M. Guy Beaudet, ingénieur, gérant du port de Montréal, prononcera la conférence d'ouverture sur "l'influence des basses niveaux des eaux sur l'économie du port de Montréal."

Il a déposé hier, à Windsor, Ontario, aux audiences de la Commission mixte internationale. M. Beaudet a démontré que les deux tiers du pays, de l'Alberta aux Maritimes, dépendent des voies navigables pour le transport économique des marchandises.

Le gérant du port de Montréal a réclamé des moyens de contrôle de l'écoulement des eaux du bassin des Grands lacs. Les règlements qui ont cours depuis 1958 ont causé des embarras au trafic maritime dans le port de Montréal.

L'eau est retenue dans le lac Ontario pendant la saison de navigation et elle est ensuite déversée dans le fleuve pendant les mois d'hiver. Il s'agit de sauvegarder des investissements publics de plus de \$600,000,000, sans compter des sommes très considérables dans les installations portuaires et les canaux.

Le niveau de l'eau dans le bassin des Grands lacs a fait l'objet également d'études qui ont été soumises, hier, au 79^e congrès annuel de l'Institut des ingénieurs du Canada, à Toronto. Un météorologue, M. D. K. A. Gillies, a expliqué l'influence des variations de niveau à Buffalo sur les génératrices d'électricité à Niagara. Le lac Erie est peu profond, en moyenne 70 pieds et il est long de 240 milles. Quand le niveau diminue d'un pied, le courant électrique n'est plus produit avec autant d'abondance et il y a une perte égale à celle de la consommation de la ville de Toronto.

Denrées alimentaires

MONTRÉAL. — Cours des denrées transmises à l'extérieur aujourd'hui par le ministère fédéral de l'agriculture:

Oufs: prix de gros aux centrales de campagne, cagets de bois: extra-gros 36; A-gros 34; A-moyennement 31; A-petits 28; B 30; C 23.

Beurre: arrivages courants, non admissible: 92; 54-38, 93; 55-38.

Fromage livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 37-4, coloré 38.

Pommes de terre: Nouveau-Brunswick \$3.15 à \$3.25 les 50 livres, 73 à 75 les 10 livres; Ile-du-Prince-Édouard \$5 à 5.25 les 50 livres, \$3.40 à \$3.50 les 50 livres, 75 à 78 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, non 1 en sacs: 14 1-2 à 16; procédé par rouleur, non 1 en sacs: 13 3-4 à 14 1-2; autre atégorie pour nourrisserie 13. Poudre de lait de beurre pour nourrisserie 11 à 12. Poudre de lait lair 4 cents.

Cours de l'or

PARIS PC — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote aujourd'hui 44.10 au marché libre de l'or français. L'aigle, pièce américaine de \$10, vaut 104F.

LONDRES PC — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: \$35.09 à l'achat et \$39.11 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: \$35.093-100, 251 shillings, 2 3/4 pence.

Cours des changes

Afr. du Sud, rand	1.513
Allemagne, DM	27.65
Angleterre, livra	3.0169
Argentine, peso	0.064
Australie, liv.	2.42
Autriche, achilling	.0419
Belgique, franc	.0218
Béni, cruzeiro	.00062
Chili, escudo	.3051
Danemark, couronne	.1560
Espagne, peseta	.2281
France, franc	1.0000
Hollande, florin	.2998
Italie, lire	.001729
Japon, yen	.002986
Mexique, peso	.0865
Etats-Unis, dollar	1.07 31/32
Norvège, couronne	.1510
Nlle Zélande, livre	3.0069
Pérou, sol	.0405
Suède, couronne	.2099
Suisse, franc	.2484
Tchéco, que, cour.	.1505
Vénézuéla, boliviar	.2409

À noter...

Volkswagen Canada Limited inaugure son nouveau centre administratif et de distribution pour la région du Québec, cet après-midi. Ce centre est situé dans le secteur industriel de Pointe-Claire. M. Arthur Seguin, maire de Pointe-Claire, va procéder à l'inauguration. Construit au coût de \$450,000, sur un terrain de quatre acres, ce centre a pour adresse 3500, route Transcanadienne.

L'assemblée générale annuelle de Hollinger Consolidated Gold Mines, Limited, aura lieu le 23 juin, à l'hôtel Windsor, à onze heures du matin. Il y aura élection des directeurs et le rapport financier sera déposé. Nous ferons état dans ces pages des bilans et rapports d'opération qui viennent de parvenir aux actionnaires.

L'assemblée annuelle de l'Institut d'assurance de la province de Québec aura lieu dans les locaux de l'Institut, au 261, ouest, rue St-Jacques, le 17 juin, à midi. Il y aura élection du conseil pour l'année 1965-66.

COMMUNIQUÉ DE LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL



M. W. McNeill, O.B.E., E.D. M. G. C. WALLACE

On annonce que M. William McNeill, O.B.E., E.D., contrôleur de La Compagnie de Téléphone Bell du Canada, prendra sa retraite le 2 juillet 1965. Directeur du service de la comptabilité de la compagnie depuis 1955, M. McNeill compte 45 ans de service distingué auprès de la compagnie Bell. Pendant six ans, de 1939 à 1945, M. McNeill était en congé autorisé de temps de guerre et s'est fait valoir au Canada, en Angleterre et en Méditerranée centrale. Le poste de contrôleur que M. McNeill laisse vacant sera confié à M. George C. Wallace, qui était président de l'Avalon Telephone Company, Limited, depuis 1962. Jusqu'à son départ pour Terre-Neuve, M. Wallace était au service de la compagnie Bell où il a occupé divers postes, tant à Montréal qu'à Toronto, dans les services financiers et dans le service de l'exploitation.

Bourse de New York Fonds mutuels

NEW YORK. — Après un début encourageant, la cote s'est effritée hier au milieu d'une activité modérée à Wall Street.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 3.89. Le virement a été de 5,330,000 actions au regard de 4,930,000 mars.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé 1.3 à 336.3. Une importante transaction portant sur la vente de 286,800 actions de Consolidated Cigar au prix de 49 cents a été plus que suffisante pour faire de ce stock la valeur la plus active. Il s'agit de l'une des plus importantes transactions enregistrées dans l'histoire de Wall Street.

Consolidated Cigar a fermé inchangé à 50 sur un déplacement de 300,200 actions.

American Telephone a gagné 1/2 à 69 3/4 sur un déplacement de 86,100 actions.

Aux valeurs canadiennes, Dome Mines a gagné un piont, Distillers Seagrams 1/2 et Aluminium Ltd 3/4 cependant que Hudson Bay Mining, McIntyre Porcupine et Walker Gooderham ont haussé de 1/4. International Nickel a cédé 3/8, Granby Mining 1/4 et Pacific Canadian 1/4.

La cote était mixte avec une tendance à la baisse à la Bourse Américaine. Le virement a été de 1,980,000 actions au regard de 1,520,000 mardi. Brazilian Traction a gagné 1/4 cependant que Scurry Rainbow Oil a cédé 1/2, Fargo Oil 3/16, Canadian Javelin 1/4 et Molybdenite 1/4.

Dividendes

Interprovincial Pipe Line Co., 85 cents, 1er juin, inscription 7 mai.

McIntyre Porcupine Mines Ltd, 60 cents, 1er juin, inscription 3 mai.

Peoples Credit Jewellers Ltd, 7 1/2 cents l'action ordinaire et 7 3/2 cents l'action de classe A, 14 mai, inscription 30 avril.

Reichold Chemicals Canada Ltd, 25 cents l'action ordinaire, 7 mai, inscription 23 avril.

Reid Lithographing Co. Ltd, 7 1/2 cents l'action privilégiée de série A, 15 mai, inscription 30 avril.

Cours du dollar

NEW YORK. — Le dollar canadien a cédé hier 1-64 à 92 5-8 au regard de 92 21-32 mercredi dernier.

La livre sterling a gagné 3-64 à \$2.79 7-16.

Le dollar américain a gagné hier 1-32 à \$1.07 31-32.

La livre sterling a gagné 3-16 à \$3.01 11-16.

Quemont Mining publie son rapport intermédiaire

Le rapport intermédiaire des opérations de votre compagnie Quemont pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1964, présente ce qui suit:

Tonnes de minerai concassé	752,691	803,003
Profit estimatif après déduction de toutes les taxes et avant la mise en réserve d'une provision pour la dépréciation	\$3,086,000	\$2,973,553
Provision pour la dépréciation	271,000	489,190
Profit estimatif net	\$2,815,000	\$2,484,363
Bénéfice estimatif par action	\$ 1.34	\$ 1.18

L'augmentation du profit, par comparaison à 1963, était due principalement aux cours plus élevés des métaux et à une réduction de la provision pour la dépréciation, ce qui a fait plus que compenser le tonnage moins élevé de minerai concassé et la diminution de la teneur en cuivre, en or et en argent du minerai traité.

Quatre dividendes intermédiaires d'un total de \$1.00 par action ont été payés durant l'année.

Le rapport intermédiaire des opérations de votre compagnie pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1964 a été présenté aux actionnaires par M. J.A.H. Paterson, président.

Tonnes de minerai concassé	348,924	345,384
Profit estimatif après déduction de toutes les taxes et avant la mise en réserve d'une provision pour la dépréciation	\$2,171,000	\$1,851,983
Provision pour la dépréciation	174,000	284,142
Exploration à l'extérieur, passée par profits et pertes	8,000	79,693
Profit estimatif net	\$1,989,000	\$1,488,148
Bénéfice estimatif par action	52.9¢	39.6¢

L'augmentation des bénéfices, par comparaison à 1963, était due principalement aux cours plus élevés des métaux, à une réduction des montants pour la dépréciation et pour l'exploration à l'extérieur, ce qui fait plus que compenser la diminution de la teneur en cuivre et en argent du minerai traité.

Durant l'année, quatre dividendes intermédiaires d'un total de 30¢ par action ont été payés.

Le forage du puits interno no 5 a commencé et a atteint 229 pieds au-dessous du niveau 6505. L'exploration souterraine a été poursuivie sur la propriété sous option au nord de Normale. Rien d'important n'a été découvert.

Bourse de Montréal

La cote a fléchi hier en Place locale au milieu d'une activité modérée. Les papeteries ont cependant fait exception à la règle.

Le virement industriel a été de 188,000 actions et celui des mines et pétrolières de 1,240,900.

L'indice composé a cédé 0.5 à 164.4.

Aux banques, Montréal a cédé 3-4 à 51 1-4 et Moore Corp. 1-4 à 72 1-4 cependant que Asbestos a gagné 5-8 à 28 5-8.

Parmi les services publics, Calgary Power a cédé 5-8 à 22 et BC Telephone 1-2 à 68 1-2 cependant que Bell Telephone a gagné 1-8 à 61 1-8.

Aux banques, Montréal a cédé 3-4 à 51 1-4 et Canadienne Impériale de Commerce 1-2 à 67 1-2 cependant que Nouvelle-Ecosse a gagné 3-8 à 78 3-8.

Parmi les papeteries, MacMillan Bloedel a gagné 1-4 à 34 1-8 et Consolidated 1-2 à 43 3-4 cependant que Fraser a cédé 1-2 à 34 1-2.

Texaco a perdu 3-4 à 55 1-2 et Imperial 1-4 à 56 3-8 aux pétrolières.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Noranda a cédé 1 1-2 à 45 cependant que Falconbridge a gagné 3-4 à 102 1-2.

D'autre part, Dominion Foundries a cédé 5-8 à 29 1-4 et Algoma 1-5 à 73 5-8.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Jubilee Iron a gagné 15 cents à \$4.30 et New Imperial 10 cents à \$2.20 cependant que Black Hawk a cédé 15 cents à \$3.05, Northern Explorations 12 cents à \$1.60 et Sulivan 50 cents à \$5.20.

Bourse de Toronto

TORONTO. — Les industrielles ont décliné hier après un début vigoureux au milieu d'une activité modérée à la Bourse de Toronto.

Les valeurs spéculatives ont oscillé dans un faible rayon. Les métaux non ferreux ont décliné.

Parmi les valeurs baissières, Massey-Ferguson a cédé 3-4 à 30 5-8 sur un déplacement de 22,516 actions, Atlantic Sugar 7-8 à 20 1-4, Jefferson Lake Petrochemicals 5-8 à 19 et Banque de Montréal 5-8 à 65 1-2. Du Pont a baissé de 1-2 à 51 1-4 et Trans-Canada Pipe de 1-2 à 37 5-8.

Rothmans et International Utilities ont gagné 5-8 à 26 et 33 7-8.

Spencer et Anglo United Development ont cédé 2 cents à 26 et \$1.19. Par contre, Banff a gagné 15 cents à \$8.35. Aux valeurs minières, Genex a perdu 2 1-2 cents à 39 sur un déplacement de 107,750 actions.

Aux métaux non ferreux, Denison a cédé 3-4 à 30 1-2 et Inco 5-8 à 97 3-4. Noranda a cédé 1-2 à 53 7-8 et Cominco 1-2 à 45 1-4.

Aux pétrolières, Home A a gagné 3-8 à 21 et Central-Del Rio 1-4 à 11 3-8 cependant que Calgary and Edmonton a cédé 1-2 à 27 1-2. Le virement a été de 3,806,000 actions au regard de 2,933,000 mardi.

GÉRARD PARIZEAU, LTÉE

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

Expertise et administration de portefeuilles d'assurances

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL, P.Q.

TEL. : 842-3451

L'occasion qui décidera de toute VOTRE vie...

La voici peut-être, si vous êtes diplômé d'université, bilingue, et si vous possédez une certaine expérience des affaires — de préférence dans la vente, mais pas nécessairement dans le courtage des valeurs mobilières.

En effet, l'expansion constante de nos affaires nous oblige à accroître encore, à notre bureau de Montréal, le nombre de nos conseillers financiers.

Ces conseillers financiers sont des experts que nous payons pour aider nos clients à placer leur argent le plus judicieusement possible.

Pour devenir l'un d'eux, vous devrez travailler — et travailler ferme.

Vous suivrez pendant sept mois, à Montréal et à New York, un stage de préparation intensive comportant de nombreux cours sur les principales matières économiques et financières, les actions, les obligations et les marchandises.

Bien entendu, vous serez payé pendant ce stage: vous recevrez un traitement correspondant à votre formation, à votre expérience et à vos besoins.

Si l'idée de faire votre carrière chez nous vous intéresse sérieusement, n'hésitez pas à communiquer avec nous — mais pas par téléphone, s.v.p.

Donnez-nous par écrit tous renseignements utiles sur vos aptitudes, votre formation, votre expérience (il va sans dire que le tout restera strictement confidentiel), joignez-y votre adresse et votre numéro de téléphone et adressez votre lettre à:

Service français

MERRILL LYNCH, PIERCE, FENNER & SMITH INC.

MEMBRES DES BOURSES DE MONTRÉAL ET DE NEW-YORK ET AUTRES GRANDES BOURSES.

635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2

Téléphone: University 1-8241

Directeur régional: PAUL J. SULLIVAN

Le budget de 1965

L'édition de notre brochure pour mai "Les Placements" discute ce sujet.

La brochure contient aussi une liste diversifiée de titres des Pouvoirs Publics et de Sociétés que nous pouvons offrir.

Exemplaires disponibles sur demande.

DOMINION SECURITIES CORPORATION LIMITED

Fondée en 1901

MONTRÉAL QUÉBEC TORONTO OTTAWA VANCOUVER NEW YORK LONDRES PARIS BOSTON HALIFAX SAINT-JEAN WINNIPEG CALGARY EDMONTON VICTORIA LONDON KITCHENER HAMILTON BRANTFORD ST. CATHARINES PORT WILIAM 1185 OUEST, BOULEVARD DORCHESTER, MONTRÉAL

Nouvelle émission

\$3,300,000

d'obligations hypothécaires série AA 5 1/2% et 5 3/4%

L'Hôpital Saint-Michel

(Cité de Saint-Michel, province de Québec)

dont le paiement en principal et intérêts sera garanti par le transport d'une subvention du gouvernement de la Province de Québec payable à même les deniers votés annuellement par la Législature.

Date d'émission: le 15 juin 1965

Echéances: le 15 juin 1967 à 1980 inclusivement

PRIX: 100 plus l'intérêt couru

Seul le prospectus constitue une offre de ces valeurs, aux conditions y stipulées.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

BÉLANGER INC.

Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée René T. Leclerc Incorporée
Geoffrion, Robert & Gélinas Inc. Cliche & Associés Ltée

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'TOTAL DES VENTES: 3.646.000' and 'MINES'.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including columns for stock names, prices, and changes.

Indice des Obligations à New-York

Table showing bond index data for New York, including columns for bond types and values.

INDICES à TORONTO

Table showing various stock indices for Toronto, including columns for index names and values.

INDICES à MONTREAL

Table showing various stock indices for Montreal, including columns for index names and values.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

Advertisement for 'ici série et s'orientent l'avenir' featuring a large graphic of a person's face and text about future orientation.

L.C.I. vous est indispensable

Text describing the services of L.C.I. (Lafayette Commercial Insurance), including insurance and financial services.

Crédit du Nord Inc.

Text providing contact information for Crédit du Nord Inc., including address and phone number.

Green Shields Incorporated

Text describing the services of Green Shields Incorporated, including insurance and financial services.

BOUCHARD & CO. LTD.

Text providing contact information for Bouchard & Co. Ltd., including address and phone number.

BOUCHARD & LEBLOND INC.

Text providing contact information for Bouchard & Leblond Inc., including address and phone number.

BOUCHARD & CO. LTD.

Text providing contact information for Bouchard & Co. Ltd., including address and phone number.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for the New York market, including columns for stock names, prices, and changes.

Advertisement for IAC (Industrial Acceptance Corporation Limited) with a large graphic of a building and text about financial services.

Clinique médicale de l'Est

Text providing contact information for Clinique médicale de l'Est, including address and phone number.

Robert Champagne

Text providing contact information for Robert Champagne, including address and phone number.

LA TOUR DE LA BOURSE

Text providing contact information for La Tour de la Bourse, including address and phone number.

LA TOUR DE LA BOURSE

Text providing contact information for La Tour de la Bourse, including address and phone number.

LA TOUR DE LA BOURSE

Text providing contact information for La Tour de la Bourse, including address and phone number.

PLACE VICTORIA

Text providing contact information for Place Victoria, including address and phone number.

Cassius Clay, dit Mohammed Ali, se prend pour le nombril du monde

LEWISTON, Maine Cassius Clay, le champion mondial des boxeurs poids lourds, a déclaré après son triomphe aux dépens de Sonny Liston, que selon lui, "le seul homme qui a une chance contre moi est Georges Chuvpalo," le champion canadien.

Clay a également dit qu'il aimerait, lors de la prochaine défense de son titre, se battre en plein air à New York, "afin de laisser aux gens la chance de voir le combat."

Cassius Clay, qui aime à ce qu'on le présente sous le nom Mohammed Ali, a déclaré que sa victime de mardi soir, Sonny Liston, qu'il a mis hors de combat en une minute, "était le seul homme avec assez de puissance pour avoir la chance de me battre."

Les autres boxeurs, tel Floyd Patterson, avec leurs petits pas de danse, "n'ont pas la moindre chance de me battre," a dit Clay.

"Le seul homme avec une petite chance de me battre est Georges Chuvpalo. Il est de To-

ronto. Il peut encaisser, il est déterminé et il n'a pas peur. Il a grimpé dans l'arène hier soir et on a dû me l'arracher du dos. Il est sérieux."

Clay a déclaré qu'il est maintenant prêt à rencontrer n'importe qui, mais qu'il espère que son prochain combat sera contre Floyd Patterson, probablement dans le cours de l'automne à New York.

À la conférence de presse d'aujourd'hui, Clay portait un chandail rouge vif et entouré d'une foule de ses supporters. Il a accordé son interview à la bonne franquette près de la piscine du motel où il habite. Il ne portait aucune marque de son combat de la veille.

On a montré à Clay une photographie de la Presse Associée faisant voir Cassius à la fin du combat, en train de dire quelque chose à Liston étendu au plancher. On a demandé à Clay ce qu'il avait dit à Liston. De répondre Clay: "Je lui ai dit, 'relève-toi, espèce de voyou. Les gens méritent de voir un meilleur combat.'"



RESULTATS DE MARDI

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh 7 Chicago 6
 Philadelphia 10 New York 3
 Cincinnati 7 Houston 4
 Los Angeles 2 St-Louis 0
 Milwaukee 14 San Francisco 1
 Detroit 7 Chicago 17

LIGUE AMERICAINNE

Cleveland 5 New York 1
 Washington 7 Los Angeles 3-5
 Baltimore 6 Kansas City 3
 Minnesota 17 Boston 5
 Detroit 7 Chicago 17

HIÉR

LIGUE NATIONALE

Cincinnati 3 Houston 8
 Milwaukee 10 San Francisco 4
 Pittsburgh 4 Philadelphia (soir)
 St-Louis 4 Los Angeles (soir)
 Chicago 4 New York (soir)

LIGUE AMERICAINNE

Kansas City 4 Baltimore (soir)
 Los Angeles 4 Washington (soir)
 Houston 19 New York 25
 Cleveland 4 Chicago (soir)

A J O U R D ' H U I

LIGUE NATIONALE

Chicago 4 New York (soir)
 Cincinnati 4 San Francisco (soir)
 Philadelphia 4 Pittsburgh (soir)
 St-Louis 4 Houston (soir)
 Milwaukee 4 Los Angeles (soir)

LIGUE AMERICAINNE

Minnesota 4 Boston (soir)
 Kansas City 4 Baltimore (soir)
 Los Angeles 4 Washington (soir)
 Houston 4 New York (soir)
 Cleveland 4 Chicago (soir)

Le rendement des conducteurs

Classement des conducteurs (jusqu'au 24 mai inclus) (fin du meeting) (52 départs requis)

Départs	1er	2e	3e	Moy.
WHITE, Roger	73	22	11	.420
LACHANCE, Gilles	242	56	36	.359
FILION, Gilles	52	15	4	.344
JOUDOIN, Jean	85	20	9	.277
BAISE, Frank	92	14	20	.320
DUSSAULT, Philippe	57	9	8	.111
HANNA, Albert	62	11	15	.289
BOURDON, Laurier	91	14	15	.289
CURRAN, Ross	91	14	13	.284
BEDARD, Adrien	131	21	17	.202
MacTAVISH, Duncan	60	10	6	.111
FILION, Henri	145	20	23	.281
GRENIER, Paul	63	8	9	.275
POULIN, Charles	69	7	17	.258
POULFFE, Yvon	73	9	9	.121
WAPLES, Keith	94	11	16	.243
CALDWELL, Pam	84	11	7	.141
ROBILLARD, Percy	73	7	15	.228

Y aura-t-il beaucoup de lendemains au combat loufoque Liston-Clay?

Lorsque St-Bernardin, "le père de la boxe," est mort au 13e siècle, le sport est mort avec lui. Ce n'est que 400 ans plus tard que les Anglais ont ressuscité la boxe.

Et mardi soir, après le combat de championnat du monde, entre Cassius Clay et Sonny Liston, à Lewiston, Maine, ce sont les Anglais qui ont été les premiers à crier que la boxe "est morte en Amérique."

Les Anglais, tout comme les amateurs de boxe d'autres pays européens, du Canada et des Etats-Unis, se sont dit "dégoutés de cette farce monumentale, de ce combat truqué, de cette monstrueuse fraude qui vient une fois de plus, donner le coup de grâce à cet étrange sport."

Et on ne sait plus combien de fois depuis 10 ans, on a, à la suite de combats plutôt intéressants, écrit l'éloge funèbre de la boxe.

La division des poids lourds est le cerveau de la colonne vertébrale de la boxe. Et quand la division des poids lourds meurt, comme elle le fait régulièrement depuis une dizaine d'années, c'est tout le reste de la boxe qui meurt un peu.

Après chaque combat de championnat controversé, on répète que cette fois, c'est bien la fin. Mais il y a toujours une "autre fois". A grand renfort de publicité, on réussit à réveiller l'intérêt et ainsi d'un combat à l'autre, on réussit au moins à garder "le cadavre un peu chaud."

La "prochaine fois"

Parlant de "prochaine fois," il appert que les promoteurs, ceux qui récoltent des millions en droits de télévision en circuit fermé, ont des projets as-

sez définis. Après le "four" d'hier soir, à Lewiston, on voudrait présenter un match Cassius Clay-Floyd Patterson, ou encore Clay-George Chuvpalo. Ce dernier est le champion poids lourds du Canada.

Chuvpalo a assisté au combat de mardi soir, à Lewiston, combat au cours duquel Clay a conservé son championnat en battant Liston par knock-out en une minute du premier round d'un match qui devait en durer 15.

Du coup qui a mis Liston hors de combat, Chuvpalo a dit: "Mon bébé aurait pu absorber ce coup."

Henry Cooper, le champion poids lourds de Grande-Bretagne a dit: "Le public américain doit commencer à avoir assez de ces farces. Même les 'poids lourds' horizontaux de Grande-Bretagne pourraient faire mieux."

Des millions de Britanniques sont demeurés debout jusqu'à

8 h. 30 ce matin afin de voir le combat en direct, transmis par le satellite "Oiseau matinal".

Moment sombre

Tommy Farr, l'Anglais qui perdit par décision en 15 rounds aux mains de Joe Louis, aux jours d'or de la boxe, a dit ceci:

"C'est le moment le plus sombre dans l'histoire de la boxe et je regrette d'avoir perdu mon sommeil pour assister à ce match dégoûtant."

Terry Downes, l'ancien champion poids moyen de Gde-Bretagne, a déclaré: "Ma femme, Barbara, peut encaisser mieux que Liston."

Harry Carpenter, un commentateur de la BBC, a fait un commentaire devant des millions de téléspectateurs: "Ce que vous venez de voir fera subir à la boxe un recul de plusieurs années. C'est un coup bas porté au sport."

La BBC a retransmis trois fois le film du combat, à vitesse régulière et au ralenti, mais les observateurs n'ont pas pu déceler le coup qui a bien pu envoyer Liston au plancher.

A Paris, où 1.200 personnes s'étaient massées dans un studio de la radio-télévision française, la réaction première, tout comme en Grande-Bretagne, en fut de dégoût.

"Ce n'était même pas le sommeil qu'on a perdu", s'est écrié un téléspectateur en furie.

Au Centre Paul Sauvé de Montréal, où une foule de plus de 6.000 spectateurs a vu le combat sur écran géant, un spectateur a fait remarquer: "Mon épouse et moi avons de bien meilleures batailles que celle-ci au moins deux fois par semaine."

Et un autre: "C'est tellement ridicule que ce combat fera peut-être revivre la lutte."

Bernie Faloney a signé un contrat de trois ans avec les Alouettes

MONTRÉAL — Les Alouettes de Montréal ont fait signer un contrat à Bernie Faloney, le quart-arrière avec lequel ils négociaient depuis environ quatre mois. Faloney, âgé de 32 ans, est l'homme sur lequel les Alouettes comptent pour les sortir des bas-fonds de la Ligue Canadienne de football, dans lesquels ils sont enlisés depuis quatre ans, soit depuis le départ de Sam Etcheverry.

En fait, Faloney est le premier quart-arrière d'expérience à porter les couleurs des Alouettes depuis le départ d'Etcheverry. On n'a pas divulgué les termes du contrat signé par Faloney.

Portant l'uniforme rouge que les Alouettes portent pour leurs exercices, Faloney s'est

présenté ce matin au centre d'entraînement de l'équipe montréalaise, au parc Jarry, pour une conférence de presse. Il n'a d'abord pas parlé aux chroniqueurs et commentateurs qui assistaient à la conférence. Faloney s'est joint à ses nouveaux coéquipiers pour un exercice d'une quinzaine de minutes. Ce n'est qu'après cet exercice qu'il a dit qu'il avait en fin de semaine signé un contrat de trois ans et qu'il était fort heureux de l'entente.

convaincre Faloney de venir à Montréal.

Trimble, qui était le pilote de Faloney aux jours d'or des Tiger-Cats, s'est apparemment servi de l'argument de l'amitié pour persuader son ancien quart-arrière de venir le rejoindre chez les Alouettes.

L'acquisition de Faloney rend les Alouettes puissants à ce poste. Derrière Faloney au quart, ils ont George Bork, un jeune qui entreprend sa deuxième saison à Montréal et à qui on prédit un brillant avenir.

Pour succéder à Faloney, les Tiger-Cats ont encore deux solides joueurs de quart en Frank Consentino et Joe Zuger.



Deuil à Lachine

La partie qui devait avoir lieu hier soir entre les Mets de Lachine et les Alouettes de Sherbrooke a été reportée à samedi, à cause de la mort du maire de Lachine, M. Gaston.

Houston 8
Cincinnati 3

Milwaukee 10
San Francisco 4

CLASSEMENT LIGUE NATIONALE

G	P	Moy. Diff.	
Los Angeles	25	14	.841
Cincinnati	23	14	.622
St-Louis	22	16	.379
Milwaukee	18	16	.329
San Francisco	21	19	.225
Chicago	18	20	.464
Philadelphia	18	21	.462
Houston	18	24	.429
New York	15	24	.385
Pittsburgh	14	34	.308

LIGUE AMERICAINNE

G	P	Moy. Diff.	
Chicago	24	13	.609
Minnesota	22	13	.639
Baltimore	22	17	.584
Detroit	21	17	.533
Cleveland	18	17	.514
Los Angeles	20	20	.500
Boston	17	19	.472
New York	17	22	.436
Washington	17	24	.415
Kansas City	9	25	.265

C'est avec un large sourire et un air de contentement bien compréhensible que Jim Trimble, l'instructeur des Alouettes, a annoncé la signature de son contrat par Faloney.

Dans une transaction effectuée au cours de l'hiver, les Alouettes ont obtenu des Tiger-Cats de Hamilton les services de Faloney et ceux de deux autres joueurs, Ralph Goldston, 34 ans, et Jackie Simpson, 29 ans.

Les Alouettes, eux, envoyèrent aux Tiger-Cats les joueurs de ligne Billy Ray Locklin, 27 ans, Dick Walton, 23 ans, et les demis Billy Wayne, 26 ans, Ted Page, 22 ans et Don Clark, 27 ans. Locklin peut jouer comme garde à l'attaque ou comme ailier à la défense.

Aucun argent n'a figuré dans la transaction et l'échange était exécutoire, c'est-à-dire valide même si un joueur impliqué refusait de rejoindre sa nouvelle équipe. La transaction, une des plus importantes effectuées depuis des années dans le football canadien, a été complétée le 5 janvier.

Ami de Trimble

Faloney, qui semblait hésitant à venir à Montréal, a fait languir les Alouettes dans de longues négociations. A un moment donné, il a même décidé de se retirer afin de consacrer tout son temps à ses affaires personnelles.

Trimble fut amené à participer aux négociations en ces derniers temps, après que le président Ted Workman et Joe Atwell, un autre membre de l'exécutif de l'équipe, eurent échoué dans leurs efforts pour

En tête des chevaux éligibles, on relève le nom de Windkin, appartenant à J. Frowde Seagram, un coureur de 6 ans, très régulier; celui de Winisteo, à Douglas Banks, qui a déjà fait la lutte à Windkin sur le circuit de la province voisine; Windkin parait, sur papier, un meilleur cheval que Winisteo, mais ce dernier l'a battu récemment à Greenwood. D'ailleurs, Winisteo a établi le record de la piste pour les six furlongs et demi, l'an dernier, à l'hippodrome

de boulevard Décarie, franchissant la distance en 1:19.1.

M. Jean-Louis Lévesque, président de Blue Bonnets, a inscrit Royal Maple et Scrivener. L'entraîneur Ron Gibson a engagé trois chevaux: Gay Boy et Thunder Dancer, de l'écurie Fleur de Lys et Flighter, un 4 ans, à B. Rosenthal.

Les autres partants possibles sont Sate's Fate et Sultan Ruler, de la populaire écurie de Jacques Trudeau; His Choice, à B. F. Harris; (la seule pouliche du peloton) et Arabian Night, de l'entraîneur Max Binder.

A BLUE BONNETS Meeting de 42 jours de courses au galop

Onze pur sang, représentant sept entraîneurs ou propriétaires différents, ont été engagés dans le Handicap La Canadienne, l'épreuve principale du programme inaugural de demain soir, à la piste Blue Bonnets. On sait que le meeting de 42 jours de courses au galop commencera demain et qu'il se poursuivra jusqu'au 15 juillet. Le secrétaire de courses Bill Dilling souhaite qu'au moins six de ces onze pur sang prendront le départ demain dans la course de six furlongs et demi qui mettra à l'enjeu une bourse de \$5,000.

exact", a dit Mike McCormack, adjoint au secrétaire. "Le travail principal de l'heure est de consigner chaque cheval à la stalle qui lui a d'abord été attribuée sur papier."

Entre temps, on complètera aujourd'hui la préparation du tracé. On a étendu une couche de 9 pouces de terre meuble sur toute l'étendue de la piste. Ce soir, la barrière des départs sera installée sur la piste et le juge Doug Haig fera répéter les débutants et les pursang qui ne sont pas habitués à courir sous les réfecteurs.

En plus de l'arrivée interrompue des pur sang, plusieurs jockeys sont déjà sur place. Les commissaires ont accordé vingt permis. Santo Gabriele, deuxième derrière Al Coy, au classement des jockeys, qui monte les chevaux de Mme Barbara Kees, est l'un des derniers arrivés. On compte en plus: André Boucher, Guy Contrada, Ron Eastman, Joe Lamonte, Gilbert Montgomery, Pete Phillips, Tom Thorndike, Andy Gonzales, Gary Webley, Keith Yates, Bill Parsons et John Tester.

Cinq voitures Halibrand-Offys à la course d'Indianapolis

INDIANAPOLIS — Le fabricant américain d'autos de courses, Ted Halibrand, qui comptera cinq voitures dans les 500 milles d'Indianapolis lundi prochain, a admis hier que les Lotus anglaises étaient environ deux milles à l'heure plus rapides que toute autre voiture inscrite dans l'épreuve.

Les Halibrand-Offys seront conduites par Lloyd Ruby, en

c'est dans ce temps-là que Jos arrive... pensez-y donc!

Vous jouez aux quilles, et ça ne va pas. Depuis quatre heures, pas un abat.

Toute votre équipe a le moral bas! C'est dans ce temps-là que Jos arrive

en vous disant: voyons, voyons, mon bon ami... pensez-y donc!

Rangez toutes vos quilles dans le dalot, comme ça vous n'aurez pas zéro!

voions, voyons, mon bon ami... pensez-y donc

Dites Donc Dow

UN PRODUIT DE DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS

suivez les aventures de Jos

Les célèbres LIQUEURS & GIN de la Hollande en vente au Québec

Faits d'authentiques extraits importés de Wynand Fockink, Hollande, ces liqueurs et gin de genièvre tout à fait délicieux sont distillés et embouteillés au Canada pour votre agrément. Leurs prix aussi vous réservent une agréable surprise.

WF

Crème de Menthe WF 25 oz \$4.75
 Triple Sec WF 25 oz \$5.40
 Gin de Genièvre WF 40 oz \$7.30
 25 oz \$4.80
 10 oz \$2.10

H. CORBY DISTILLERY LIMITED MONTREAL

cip

Circulation en forêt tous les jeudis 6h.19 du soir CKAC-730

Une émission présentée par **Compagnie Internationale de Papier du Canada**

La crise au Vietnam semble moins affecter les Soviétiques que ne l'avait fait celle de Cuba en 63

MOSCOU — En dépit du flot croissant de protestation et d'avertissements contre la politique américaine au Vietnam, de la part des dirigeants soviétiques et des journaux, l'atmosphère demeure relativement calme à Moscou, constatent les observateurs. On est loin d'y ressentir une nervosité comparable à celle qui régnait par exemple à l'époque de l'affaire de Cuba.

Cartes, d'innombrables meetings de protestation sont organisés par les entreprises, d'un bout à l'autre du pays, pour dénoncer "les crimes de l'impérialisme américain" au Vietnam et en République Dominicaine. Deux des envoyés spéciaux de la "Pravda" au Tonkin ont commencé à constituer le dossier du "criminel de guerre" McNamara.

En privé, fonctionnaires et journalistes soviétiques ne cessent d'insister, auprès de leurs interlocuteurs occidentaux, sur le sérieux des engagements de l'URSS à l'égard du Nord-Vietnam, et sur les dangers de "l'escalade".

Dans les mêmes milieux, on tient à réaffirmer le "devoir sacré", pour l'URSS et ses alliés de venir en aide non seulement à un Etat membre du camp socialiste, mais aussi aux "mouvements de libération nationale" dont le FNL du Sud-Vietnam constitue l'avant-garde combattante.

Ce sont des propos de ce genre, mais tenus à l'échelon le plus élevé par le chef du gouvernement Alexis Kossyguine lui-même qu'a rapportés, à son retour lundi, aux Etats-Unis le multimillionnaire américain progressiste Cyrus Eaton.

Les conclusions de M. Eaton, suivant lesquelles les Etats-Unis pourraient se trouver dans les prochaines semaines en guerre avec l'URSS et la Chine populaire font sourire les diplomates américains. Toutefois, ces mêmes diplomates ne mettent guère en doute le caractère "sérieux" des mises en garde produites par M. Kossyguine et les autres dirigeants du Kremlin.

Mais c'est sur les moyens d'action dont dispose l'URSS, ou qu'elle serait disposée éventuellement à mettre en oeuvre pour amener les Etats-Unis à infléchir leur politique qu'il est difficile d'obtenir, de source soviétique, le moindre indice sérieux. En dépit des allusions répétées aux "volontaires" et de quelques indications soigneusement calculées sur l'expédition vers le Nord-Vietnam de fusées sol-air de petit calibre, diplomates et journalistes de l'Est et de l'Ouest ne sont encore à s'interroger sur l'importance réelle de l'aide soviétique et plus encore sur ses perspectives futures. Cette imprécision, que l'on retrouve dans les discours et les articles comme dans les propos tenus en privé, paraît traduire en fait une incertitude réelle.

De même, les appels soviétiques à Pékin, pour une unité d'action face à "l'agression impérialiste" n'ont guère, autant qu'on le sache

dépassé le stade des vœux pieux, sans recevoir des Chinois le moindre encouragement.

Cela tient sans doute, estiment les observateurs, au fait que la direction soviétique hésite encore apparemment à aller jusqu'au bout des conclusions dont elle menace le président Johnson et ses conseillers, à savoir que, puisque ceux-ci ont repris une politique de guerre froide, la "coexistence pacifique" n'a plus sa raison d'être.

Mais l'abandon officiel par Moscou de ce dernier principe reviendrait à justifier à posteriori la ligne chinoise des cinq dernières années. Les successeurs de M. Khrouchtchev ne paraissent pas disposés encore à s'y résoudre.

Aussi se trouve-t-on en présence de curieuses contradictions.

Le président Johnson peut se voir implicitement comparé à Hitler, M. McNamara à Goering, le ton de la presse moscovite peut se rapprocher peu à peu, de celui des journaux pékinois. Et pourtant, les réceptions américaines à Moscou attirent toujours autant de personnalités soviétiques, les échanges culturels se poursuivent normalement, les touristes américains font la queue devant le mausolée de Lénine et l'Orchestre symphonique de Cleveland vient d'effectuer à travers l'URSS une tournée triomphale.

Fait plus important: les préoccupations majeures du pouvoir soviétique, telles qu'elles se reflètent dans les actes, demeurent axées sur l'augmentation du niveau de vie des masses. En 1961, lors de la crise de Berlin, M. Khrouchtchev avait justifié l'ajournement sine die des réductions d'impôts promises aux moins privilégiés des salariés par les nécessités de la défense nationale. En revanche, au cours des derniers mois l'essentiel des ressources en devises de l'URSS a été consacré à des achats de céréales. Pendant le 1er trimestre de 1965, pour la première fois, le taux de croissance de la production des biens de consommation s'est révélé supérieur à celui de l'industrie lourde. On ignore combien de fusée, combien de canons fabrique l'Union soviétique. Mais si l'on en croit les statistiques, la production de beurre augmente de 72 p.c. au cours du 1er trimestre par rapport à la période correspondante en 1964. En même temps, 18 millions d'employés ont vu leurs salaires augmentés d'un quart. Le prochain plenum du Comité central, prévu pour la mi-juin, entreprendra l'étude de nouvelles méthodes, plus libérales et plus efficaces de planification et de gestion industrielles.

Evidemment, une campagne bien orchestrée, un discours résolument alarmiste, suffiraient sans doute à dramatiser l'atmosphère en quelques jours, voire en quelques heures. Il ne semble pas pour l'instant que les dirigeants soviétiques cherchent encore à y préparer l'opinion publique.

Saïgon: le président refuse son appui au premier ministre Quat

Le chef de l'Etat, Phan Khac Suu, se désolidarise manifestement de l'attitude politique du premier ministre du Sud-Vietnam.

Plus de 24 heures après le remaniement du gouvernement Phan Huy Quat, le président n'a toujours pas signé le décret entérinant la composition de celui-ci.

La raison invoquée pour ce retard est celle de "vices de forme" dans la façon dont certains ministres ont été éliminés du précédent gouvernement. Le président exige que la démission de certains de ces ministres lui soit officiellement communiquée. L'un d'eux, M. Nguyen Hoa

Hiep, ministre de l'intérieur, refuserait d'ailleurs de donner sa démission, avant le retour du vice-président du conseil, actuellement en tournée en Afrique, et cela, bien qu'un successeur lui ait été désigné.

Dans un communiqué publié hier, le chef de l'Etat annonce qu'il est officiellement intervenu le 21 mai auprès du ministre de l'intérieur pour lui demander de veiller à un déroulement équitable des prochaines élections municipales et provinciales.

Un autre communiqué de la présidence fait savoir que le chef de l'Etat a signé le décret

admettant à la retraite un certain nombre de généraux dont ceux du "groupe de Daiat" et le général Duong Van Minh.

Au point de vue militaire, les Américains ont poursuivi leurs bombardements contre le Nord-Vietnam. Huit raids ont été effectués pendant les dernières 24 heures. Les principaux objectifs ont été les installations radar de l'île de Hon Hat, à 220 km au nord du 17e parallèle, ainsi que le complexe pétrolier de Vinh. Ces objectifs ont été détruits. Des ponts et des axes routiers ont également été bombardés.

Rusk croit qu'Hanoi continue de s'armer en missiles russes

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a déclaré mercredi au cours d'une conférence de presse qu'il est "possible" qu'une deuxième plate-forme de lancement de fusées sol-air ait été construite à proximité d'Hanoi, il a également dit que de l'équipement nécessaire à la mise en batterie de missiles du type Sam avait déjà été installé sur l'une des plate-formes. Il en existe peut-être d'autres, a ajouté M. Rusk, mais il n'est pas au courant de leur existence.

La première plate-forme repérée par l'aviation américaine était en construction depuis plusieurs semaines. Elle se trouve à proximité immédiate de la capitale nord-vietnamienne, ce qui est parfaitement logique, a poursuivi le chef de la diplomatie américaine, puisqu'il existe un complexe industriel important dans le secteur d'Hanoi et d'Haiphong.

Il a reconnu que la livraison par l'Union soviétique de missiles de ce genre accroîtrait les engagements de Moscou vis-à-vis du Nord-Vietnam.

M. Rusk a confirmé l'arrivée imminente à Washington de M. Maxwell Taylor, ambassadeur des Etats-Unis à Saïgon, qui a été rappelé en consultations périodiques afin de procéder avec son gouvernement à un examen approfondi de la conjoncture militaire et économique au Sud-Vietnam, d'examiner les événements qui se sont déroulés ces dernières semaines et d'étudier les projets qui pourraient être appliqués à l'avenir.

Evouant la situation militaire à proprement parler, le secrétaire d'Etat américain a exprimé l'opinion qu'il n'y avait pas eu de changement dramatique dans la situation malgré une activité accrue du Vietcong durant les deux semaines qui viennent de s'écouler. M. Rusk s'est félicité de l'efficacité avec laquelle le gouvernement de Phan Huy Quat s'était acquitté de ses responsabilités aussi bien dans le domaine militaire que civil.

Le séjour de l'ambassadeur des Etats-Unis à Saïgon dans la capitale fédérale permettra d'examiner de nouvelles initiatives que pourrait prendre Washington pour aider le gouvernement sud-vietnamien à mener à bien sa tâche.

Par ailleurs, M. Rusk a réitéré la position des Etats-Unis, maintes fois définie par le président Johnson et par ses collaborateurs au moment où Hanoi n'a toujours pas fourni la moindre indication de sa volonté de participer à des discussions sans conditions préalables, sur le problème vietnamien.

Pour M. Rusk, la position des Etats-Unis est claire: ils ont pris des engagements vis-à-vis des Sud-Vietnamiens dont il s'agit d'assurer la sécurité et ces engagements seront respectés quoi qu'il advienne. Ceux qui espèrent contraindre les Etats-Unis à renier leurs promesses se trompent. Les Etats-Unis ne recherchent pas un élargissement de la guerre mais "l'autre camp" commettrait une grave erreur s'il pensait qu'en intensifiant ses opérations il deviendrait possible de contraindre Washington à retirer ses forces. Le problème n'est pas nouveau. Il faut que les communistes comprennent clairement la position des Etats-Unis, leur fermeté, et que ces pays laissent une fois pour toutes leurs voisins en paix. M. Rusk a rappelé que depuis plus de quatre ans son pays était à la recherche d'une solution pacifique mais qu'il avait été impossible de trouver la base d'un accord quelconque.

La Ligue arabe est divisée sur l'affaire des eaux du Jourdain

LE CAIRE — "Une épreuve de la bonne volonté des membres de la Ligue arabe", c'est ainsi que dans l'entourage de la délégation égyptienne, on interprète la réunion des chefs de gouvernement arabes qui s'est ouverte mercredi matin. Pour les Egyptiens, il s'agit de savoir si les pays de la Ligue sont réellement décidés à appliquer le plan élaboré en commun à Caïre et à Alexandrie l'année dernière, pour riposter au détournement du Jourdain par Israël.

Le siège de la Tunisie est vide à cette réunion. "Les pays qui ne respectent pas leurs engagements sont libres de partir", déclare-t-on dans les milieux égyptiens, irrités par la réserve de certains pays ainsi que le texte du message adressé par la Tunisie au secrétaire général de la Ligue. Selon une source égyptienne, la Tunisie soulignerait qu'elle ne participe pas à la réunion notamment parce que la sécurité de ses diplomates n'est plus assurée. Mercredi matin au cours de la séance d'ouverture, le délégué de la R.A.U. a rappelé que plusieurs conférences s'étaient réunies ces temps derniers en Egypte et qu'elles n'ont été marquées par aucun incident.

En fait, deux genres de réunions se déroulent parallèlement au Caïre, d'abord la conférence proprement dite en suite une série d'entretiens à deux, à trois ou à quatre au cours desquels on s'efforce d'"assainir l'atmosphère".

Les observateurs estiment que la conférence ne se terminera pas par des décisions très spectaculaires, même sur le cas Bourguiba. Pour eux, il s'agit de savoir si la Ligue arabe sortira renforcée ou affaiblie par cette "épreuve" dont parlent les Egyptiens.

Réactions israéliennes

"Que les dirigeants arabes, réunis en ce moment même pour élaborer leurs plans de détournement des eaux du Jourdain, sachent bien que toute atteinte à nos droits sur une eau qui est pour nous aussi précieuse que notre sang, sera considérée comme une agression et recevra la réponse qu'elle mérite", a déclaré hier soir M. Levi Eshkol, président du conseil israélien, qui s'adressait à 1.200 délégués de l'organisation juive-américaine "B'Nai B'Rith" réunis à Césarée.

Après avoir affirmé que la "situation" d'Israël s'était améliorée et que le prestige du président Nasser était en baisse, M. Levi Eshkol, faisant allusion aux déclarations de M. Bourguiba sur la nécessité de coexister avec Israël, a dit: "Le chef de l'Etat tunisien n'est pas le seul à penser ainsi. La conférence des chefs de gouvernement arabes au Caïre n'arrivera pas à colmater les brèches qui se sont ouvertes dans la façade de l'unité arabe, mais nous devons beaucoup travailler, pendant de longues années encore, pour assurer la défense du pays".

Un remaniement se prépare à La Paz

LA PAZ. — Un remaniement de la junte militaire gouvernementale bolivienne va avoir lieu, déclare-t-on dans les milieux bien informés de La Paz. Le général Alfredo Ovando Candia, commandant en chef des forces armées, pourrait entrer au sein de la junte en qualité de co-président, et certains ministres seront probablement remplacés, précise-t-on.

De source militaire, on déclare par ailleurs que les pertes subies par les forces gouvernementales au cours des engagements de ces derniers jours avec les milices ouvrières s'établissent à quinze morts et plus de quarante blessés, dont certains sont grièvement atteints.

Sur le plan politique, le parti démocrate-chrétien a été accusé d'appuyer la "subversion communiste". Son leader, M. Remo Di Natali, a qualifié cet-

te accusation d'absurde et a déclaré que le principal responsable des actes de violence qui ont lieu actuellement dans le pays est le gouvernement lui-même. Il estime qu'employer la violence contre les communistes ne peut que renforcer la position de ces derniers. Il conclut plutôt, a-t-il dit, de s'attaquer aux germes du communisme: la misère, le sous-emploi et l'analphabétisme.

De son côté, le général René Barrientos a déclaré qu'il était

possible que sa popularité ait été "blessée à mort", mais qu'il était néanmoins disposé à faire l'offrande de sa propre vie pour "sauver la patrie".

Il a ajouté que l'effusion de sang que connaît actuellement la Bolivie devait inciter chacun à réfléchir. Il faut, dit-il, avoir le plus profond respect de tous ceux qui ont offert leur vie.

Qu'ils soient soldats ou travailleurs, a-t-il dit, ils étaient tous les "artisans de la reconstruction nationale".

527-3641

ÉCHANGEZ PAS VOTRE AUTO
FAITES RÉPARER
VOTRE TRANSMISSION

TRANSMISSION SPECIALTY

6320 UPPER LACHINE ROAD - 5529 PAPINEAU LTD.

1 ENDRITS pour votre INSPECTION
2 ENDRITS pour votre SERVICE
3 ENDRITS pour votre GARANTIE

Estime gratuite avant réparation
remorque gratuite
garantie 100%

TS TRANSMISSION SPECIALTY

Ouvert 24 heures par jour
7 jours par semaine

TERMES FACILES — JUSQU'À 24 MOIS POUR PAYER

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
ROBIC & BASTIEN
Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25
386-1152

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salies de montre sont aménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dactyler, duplicateurs, horloges de temps, salies de montre, sociétaires de meubles de bureau, etc., etc., en somme

TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIC INC.
STATIONNEMENT
Nouvelles et nouveautés téléphoniques
861-5771

ELECTRICIEN
Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
R.A. 1-9630
6305, 25e ave Rosemont

Lisez et faites lire le "Devoir"

ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411, rue CRESCENT

Plus de 50 années d'expérience

MONTREAL — VI. 9-2371

Portugal: écrivain arrêté

LISBONNE. — L'écrivain Pinheiro Torres a été arrêté hier. Cette arrestation fait suite à celles de MM. Manuel da Fonseca et Augusto Abelaira, membres comme lui du jury de la Société des écrivains qui a récemment attribué son prix au romancier angolais Huandino Vieira, qui purge une peine de 14 ans de prison pour activités subversives et trahison.

Deux autres membres du jury, le critique littéraire Gaspar Simoes et Mme Fernanda Botelho ont été interrogés, mais laissés en liberté.

Visite de Shastri à Belgrade ajournée

BELGRADE. — On apprend dans les milieux diplomatiques que la visite en Yougoslavie de M. Lal Bahadur Shastri, prévu pour le 15 juin, a été remise à la fin de l'été, en raison du calendrier très chargé du premier ministre indien.

Étant donné qu'une visite du colonel Nasser est prévue pour la même époque, certains observateurs n'excluent pas la possibilité d'une rencontre éventuelle des trois leaders des pays non-engagés Tito - Shastri - Nasser en Yougoslavie comme ce fut le cas en juillet 1956, lorsque se sont réunis à Brionio Tito - Nehru - Nasser.

Qu'est-ce qui se cache derrière un nom irlandais?
Un grand cognac français!

HENNESSY

HENNESSY

COGNAC HENNESSY
LE PRÉFÉRÉ DES CANADIENS



O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

Un des 3 Grands Whiskys Canadiens

EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS

DISTILLÉ VIEUX ET EMBOÛTILLÉ À VALLEFIELD PAR CANADIAN SCOTCH DISTILLERIES LTD.

LA CROIX BLEUE

POUR TOUS

DEMANDES D'INSCRIPTION ACCEPTÉES JUSQU'AU 31 MAI

Pas de limite d'âge! Pas de questionnaire médical!

Près d'un million de Québécois font confiance à la CROIX BLEUE, car la protection supplémentaire de la Croix Bleue couvre les dépenses auxquelles ne pourvoit pas l'Assurance-Hospitalisation du Gouvernement:

- Hospitalisation en chambre semi-privée
- Indemnités d'anesthésiste
- Indemnités chirurgicales
- Radiographies diagnostiques
- Indemnités de maternité
- Visites du médecin à l'hôpital

POUR RECEVOIR TOUS DÉTAILS, POSTEZ CE COUPON DÈS AUJOURD'HUI!

CROIX BLEUE
C.P. 910, Station "B"
Montréal 2, P.Q.

Veuillez m'envoyer immédiatement (sans obligation) tous renseignements nécessaires et une formule de demande.

(EN LETTRES MOULÉES)


NOM _____

ADRESSE No _____ Rue _____

VILLE _____ Zone postale _____

COMTÉ (si vous résidez hors de l'île de Montréal) _____

En tête de l'assurance-maladie au Québec depuis 1942. Un organisme du Québec dirigé et administré par des citoyens du Québec.





*À la plus célèbre dynastie chinoise,
vieille de vingt ans, que nous connaissons...*

FÉLICITATIONS À RUBY FOOD'S

Il y a vingt ans, Ruby Foo's commença à offrir une gamme de mets chinois et français peu connus jusqu'alors. Nouveaux dans ce domaine, ses gens s'ingéniaient à soigner la qualité et le service. Ils continuent à le faire, d'ailleurs, au point que des milliers de Montréalais et de visiteurs étrangers l'apprécient. C'est la raison de la renommée mondiale dont jouit Ruby Foo's. Comme fournisseurs, nous remplissons, depuis deux décades, leurs commandes qui s'avèrent de plus en plus importantes chaque année. Nous en sommes heureux et nous espérons continuer toujours. Joyeux vingtième anniversaire à Ruby Foo's... "ad multos annos".

Aluminum Packaging Ltd.
Gairdner & Co. Ltd.
RCA Victor Co. Ltd. • Rediffusion Inc.
Seven-Up Montreal Ltd. • Standard Brands Ltd.
Standard Electric Co. Inc. • La Maison Seagram

Crelinsten Fruit Co. • Diamond Taxicab Assn. Ltd.
Gattuso Corp. Ltd. • J. N. Jolicœur Ltée • Chong Wah Noodle
Mfg. Co. Inc. • Cohen & Son Fuels Limited • Matlin Ltd.
Morantz Beef Co. Ltd. • Nuway Tobacco Shops Ltd.
Pascal Hotel Supplies Inc. • Sealtest-Dairy Products

Dominion Poultry & Egg Traders Ltd.
Grissol Foods Ltd. • Harling Match Ltd.

Alliance Press Ltd. • Atwater Poultry • Cryovac—Division of W. R. Grace
& Co. of Canada Ltd. • Kar Wah Trading Co. Ltd.
National House Coffee Ltd. • New System Towel Supply Co.
Obie's Meat Inc. • Vichy Célestins

Margie's Flower Shoppe • National Advertising
Signs Ltd. • Rose & Laflamme Ltd.

Verd-A-Ray Industries Ltd.

